Budget 2006-2007

New Investments for People

5 in 5 / 5 en 5

New Nouveau Brunswick
CANADA

Jeannot Volpé
Minister of Finance

106-04631/

Budget 2006-2007

New Investments for People

New Nouveau
Brunswick
CANADA

Jeannot Volpé
Minister of Finance

Budget 2006-2007

Published by:
Department of Finance
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

Internet: www.gnb.ca/0024/index-e.asp

Tuesday, March 28, 2006

Cover:
Communications New Brunswick (CNB 3608)

Translation:
Debates Translation, Legislative Assembly

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55396-266-4

ISSN 0833-5680

Printed in New Brunswick

Table of Contents

Introduction 5
Record Achievements and Solid Successes 6
Listening to New Brunswickers 7
New Brunswick's Economic Outlook 7
2005-2006 Fiscal Update 8
2006-2007 Fiscal Outlook 8
New Investments for People 10
- New Investments for New Brunswick, the Smart Province 11
- New Investments for New Brunswick, the Investment Province 13
- New Investments for New Brunswick, the Wellness Province 16
- New Investments for New Brunswick, the Clean Province 19
- New Investments for New Brunswick, the Inclusive Province 20

A New Relationship with the Federal Government 21
Conclusion 22
Appendix: Summary Budget Information 23

Introduction

Mr. Speaker, I am pleased to rise in the House today to present the 2006-2007 Budget.

This budget supports our vision of New Brunswick and our balanced approach. It builds on our results and our policies, further implements our commitments, takes steps in meeting the Premier's Five in Five Initiative and makes new investments for people.

Mr. Speaker, here are some of the highlights of the 2006-2007 Budget:

- $2.46 billion for record investments in health and senior care, a 75 per cent increase since 1999;
- $893 million for record investments in Kindergarten to Grade 12 education, including 240 new teaching positions;
- Over $100 million in energy relief, including the rebate of the provincial portion of the HST on home electricity and heating fuels;
- $28.8 million more for senior care, including covering nursing home health care costs and fully protecting the value of seniors' homes;
- $17 million in additional personal income tax reductions for New Brunswickers, resulting in 50,000 New Brunswickers removed from the income tax rolls since 1999;
- $20 million in tax reductions for New Brunswick businesses, including the reduction of the New Brunswick small business income tax rate to 1.5 per cent;
- $25 million over five years for a new Wellness Infrastructure Fund;
- $15 million for regional economic development funds in Miramichi, Restigouche-Chaleur and the Acadian Peninsula; ,
- $26 million over two years in tax relief and incentives as part of our $250-million, five-year Forestry Assistance Support Package to help our forestry sector;
- $9.2 million for culture, including an additional $1 million for our Cultural Policy and a new book policy;
- A 27.8 per cent net debt-to-GDP ratio, for the seventh consecutive annual reduction;
- And a $22.2 million surplus for another balanced budget.

These items demonstrate the main goal of today's budget, New Investments for People. With this budget, we continue to live within our means, while making the investments needed to ensure a more competitive and compassionate New Brunswick now and for the future.

As we committed to in our platform, *Reaching Higher. Going Further.*, over 75 per cent of all new spending continues to be directed towards our top priorities of health and senior care and education.

Mr. Speaker, our government pursues a vision of a New Brunswick where we invest in people and where people invest in us to make our province a better place to live, work and raise a family.

This government listens to New Brunswickers and makes investments in people and their priorities. We have achieved great success together in recent years. The state of our province is good, and in many ways, better than it has ever been. However, we know it is not yet the best that it can be and that there is more work to do.

We are following a balanced approach combining economic success with social progress and effective government.

Record Achievements and Solid Successes

Mr. Speaker, we have been working together with the people of New Brunswick and getting impressive results in key areas.

Employment in New Brunswick is at an all-time high. For two consecutive years, the annual unemployment rate has stayed below 10 per cent – the best results in almost 30 years. Today, 35,700 more New Brunswickers are working than when we first took office in June 1999.

The number of people on social assistance has fallen from 60,941 in June 1999 to 44,345 today, a decline of 27.2 per cent.

Average weekly earnings in New Brunswick have the second highest growth rate among provinces since 1999.

Mr. Speaker, record investments in health care are giving us more doctors and full-time nurses than ever before. We have been successful in recruiting 207 net new doctors and more than 700 new permanent nurses to care for New Brunswickers since June 1999.

Record Kindergarten to Grade 12 education investments are giving us more teachers, teaching assistants, and resources in the classroom and we have made significant investments in post-secondary education.

Taxes have been reduced and will continue to be reduced. Revenue measures included in today's budget will result in additional savings to New Brunswickers totalling $82 million. With this budget, Mr. Speaker, New Brunswickers will benefit from cumulative provincial personal and corporate income tax savings totalling approximately $1.1 billion since 1999.

We have reduced the province's net debt by an estimated $139.3 million since our first budget. Debt service costs as a percentage of total expenditures are at their lowest level in over two decades.

We are the only New Brunswick government to have met the obligations of the balanced budget legislation over a designated four-year period and have once again brought in a balanced budget for this year.

Mr. Speaker, we are focussed on the future, building on our success and accelerating our progress by implementing the Premier's Five in Five Initiative. We will keep on getting results for people.

Listening to New Brunswickers

Mr. Speaker, this budget responds to what New Brunswickers have told us over the past year. We have listened to their concerns and their priorities.

Once again this year, we held a series of pre-budget consultations to seek the input of New Brunswickers including nine public meetings in communities across the province. The Premier and individual ministers also met with stakeholders. Many New Brunswickers responded to our Internet questionnaire or provided written comments. The input we received from this consultation process has helped us put this budget together.

New Brunswickers told us, Mr. Speaker, that health and senior care, education and children remain their top priorities. They noted that making government operations more efficient is a key to balanced budgets. They spoke of the need to invest in economic development and job creation, the need for relief from rising energy costs, and the need to provide opportunities for young New Brunswickers to stay and work in the province, and their desire for lower taxes.

All of this, and more, we have considered in developing the 2006-2007 Budget. I would like to thank everyone who took time to participate.

New Brunswick's Economic Outlook

Mr. Speaker, I would like to review our province's economic performance over the past year and provide an outlook for 2006.

The Department of Finance estimates that New Brunswick's economy reported a solid performance in 2005, with real Gross Domestic Product increasing 2.3 per cent. However, the manufacturing and forestry sectors both here in New Brunswick and across Canada experienced some difficulty, owing to a higher Canadian dollar, increased energy costs and global competition. Despite this environment, many key indicators of economic progress showed a stronger performance than the previous year. For example:

- Private and public capital investment increased 5.5 per cent to a record $4.6 billion.
- Foreign exports of commodities increased 13 per cent to $10.7 billion, compared to a 5.8 per cent national increase.
- Manufacturing shipments rose seven per cent, above the rate of increase for Canada of 3.1 per cent.
- Average weekly earnings in New Brunswick rose 3.6 per cent, compared to the 3.1 per cent national increase.
- A measure of consumer confidence – provincial retail sales – rose 5.3 per cent, the strongest performance since 1999.

Mr. Speaker, these indicators demonstrate that our Prosperity Plan is working – the economy is growing and diversifying and creating job opportunities while becoming more competitive. In fact, since 1999, New Brunswick's real GDP per capita increase ranked third highest among provinces, while from 1987 to 1999, it ranked fifth.

Despite some setbacks in the forestry and manufacturing sectors, employment reached a record annual level of 350,500 in 2005. New Brunswick's annual unemployment rate fell to 9.7 per cent, the lowest level in almost 30 years and the second consecutive year below 10 per cent. The latest monthly numbers show employment has increased by a net 35,700 jobs since our taking office in June 1999.

While our economy continues to grow, we must not overlook the fact that not all sectors of the economy or regions of the province are growing and benefiting at the same pace. We know pulp and paper mill closures in smaller communities, and jobs lost in other sectors, have had a tremendous impact on workers and their families. Our government will continue to work in conjunction with the private sector, communities and workers to implement made-in-New Brunswick solutions to these circumstances.

Mr. Speaker, for 2006, private sector economists predict that real GDP growth in New Brunswick will be in the 2.2 per cent to 3.0 per cent range, with consensus growth of 2.5 per cent. The Department of Finance also expects economic growth to be at a similar level. Investment will again be an important driver of growth with several major projects currently underway in the province: the twinning of the Trans-Canada Highway between Fredericton and St. Leonard, the construction of the LNG terminal in Saint John, the refurbishment of the Point Lepreau nuclear power plant and the provincial government's 5.8 per cent increase to its capital budget. A record level of employment is expected in 2006, and the unemployment rate should fall again this year to a new, 30-year low.

2005-2006 Fiscal Update

Mr. Speaker, I would now like to provide New Brunswickers with an update on the province's fiscal performance over the past year. As I stated last year, the 2005-2006 Budget continued the government's dedication to prudent fiscal discipline, while at the same time continuing to invest in priorities that matter to New Brunswickers.

I am proud to stand here one year later and say that our government has delivered on those priorities and we have done so with a balanced budget and an anticipated surplus of $116.8 million for 2005-2006.

Operating revenue is expected to be $152 million higher than budget, while operating expense is expected to be $134 million higher than budget due to a number of additional investments in key initiatives and increased investments in health and education.

2006-2007 Fiscal Outlook

Mr. Speaker, I would now like to provide a financial outlook for the coming fiscal year. I am pleased to announce this year's budget will be balanced with a surplus of $22.2 million.

Operating revenue is projected to be $6.231 billion, up 0.1 per cent from revised 2005-2006 estimates. Among the key factors constraining revenue growth in 2006-2007 is our new energy relief package, along with a number of other tax reductions. Together, these measures will serve to reduce our overall tax burden and provide energy cost relief to New Brunswickers.

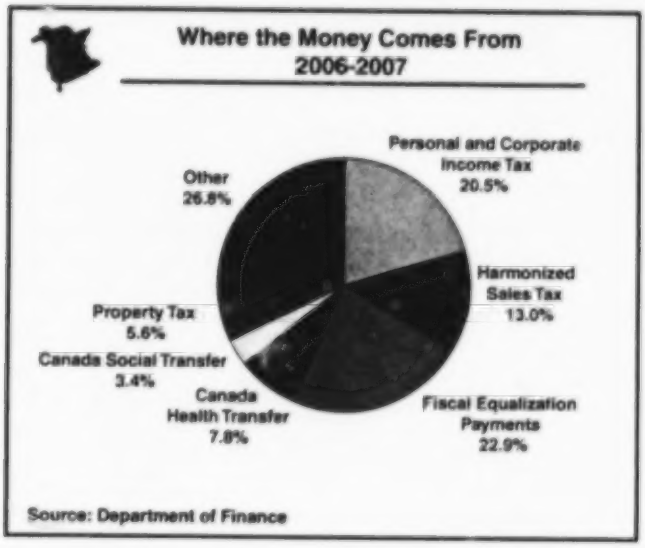

Operating expense is projected to be $6.209 billion, up 1.7 per cent from revised 2005-2006 estimates.

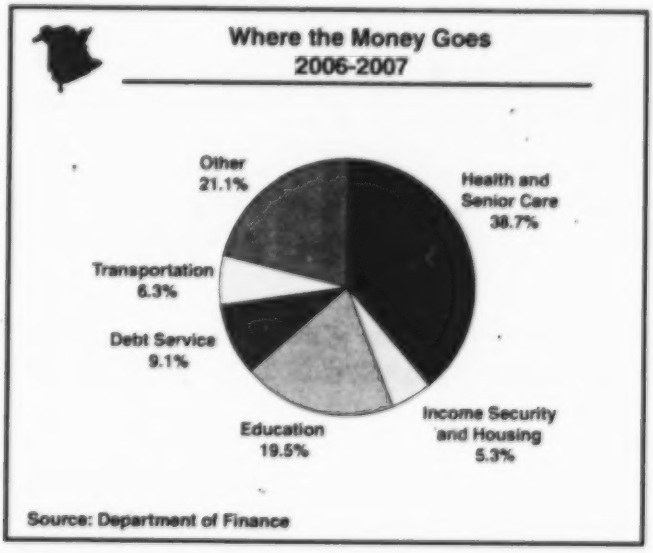

Health and senior care and education and children remain the priority of New Brunswickers and the main areas of investment growth. Since 1999, cumulative new funding for health and senior care will now total $4.5 billion and $1.6 billion for education. At the same time, other government spending has had a cumulative increase of only $113 million.

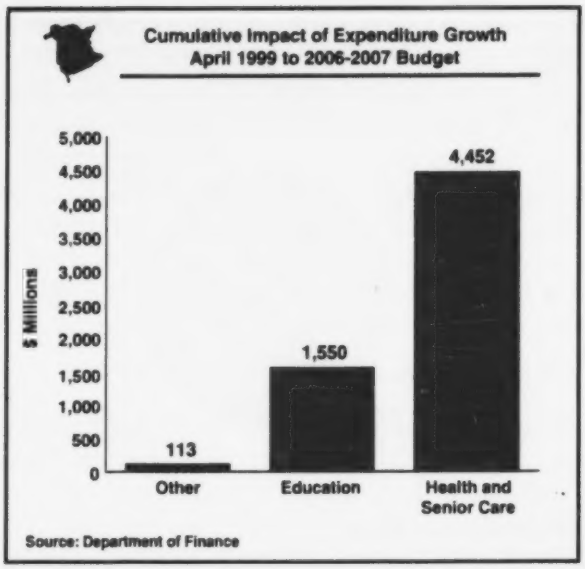

Mr. Speaker, on Dec. 7, 2005, this government tabled the *Fiscal Responsibility and Balanced Budget Act* to provide for greater fiscal accountability and transparency in government finances. Two of its fundamental elements are the commitment to balanced budgets over a designated fiscal period and reductions in the province's net debt-to-GDP ratio over successive fiscal periods. Under the proposed Act, for the designated fiscal period 2004-2005 to 2006-2007, this government is projecting a cumulative surplus of $379.2 million, far exceeding the target of a balanced budget.

The province's net debt-to-GDP ratio is estimated at 27.8 per cent at the end of the three-year fiscal period, compared to 31.4 per cent at the end of the previous period, again meeting the requirements of the proposed Act. In fact, the net debt-to-GDP ratio is going down this year for the seventh year in a row.

This – combined with the cumulative reduction in the province's net debt of $139.3 million since our first budget – reinforces our commitment to managing the province's net debt and managing smarter.

New Investments for People

Mr. Speaker, this budget is about investing for the future by building on the foundation we have developed since our first budget: new investments for people, new investments in the priorities of health, wellness and education, new investments for the environment, and new investments for taxpayers and businesses. These investments are among many investments we are announcing today. This can only be done if we manage our fiscal resources smarter and work in partnership with New Brunswickers.

New Investments for New Brunswick, the Smart Province

Mr. Speaker, this budget includes significant investments to help achieve our goal of New Brunswick, the Smart Province.

This year's budget builds on investments in the Quality Learning Agenda to improve educational outcomes and raise standards while ensuring each child receives the best education possible. This budget also contains a number of initiatives to support and implement the findings of the MacKay Report on inclusive education.

Today's budget provides for total investments in Kindergarten to Grade 12 education of $893 million, a $37.5 million or 4.4 per cent increase over 2005-2006 spending. With this budget, direct spending per student will increase by $2,362, or 48.4 per cent, since 1999.

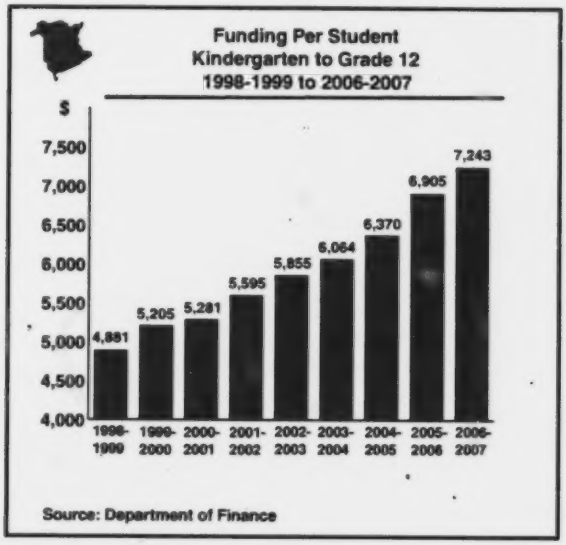

Mr. Speaker, our government will continue to improve classroom composition and to support the objectives of the Quality Learning Agenda.

Since taking office, our government has made improvements in the student/teacher ratio by reducing class sizes and adding teachers.

I am announcing today that our government will do more.

Today's budget provides funding for an additional 240 teaching positions in 2006, bringing the total of new teaching positions added since 2003 to 650.

We will reduce maximum class sizes by a minimum of four students for all grades over the next four years, with an immediate reduction of one student per maximum class size in all grades in September 2006.

Mr. Speaker, having well-trained and dedicated supply teachers available is very important in the learning process of our young New Brunswickers. I am pleased to announce today an investment of $2.8 million to provide a wage increase for supply teachers.

Wages for supply teachers will increase from $97 per day to $113 for non-certified teachers and from $105 per day to $140 for certified teachers.

Classroom composition has been a concern of teachers and parents for some time. The government-initiated MacKay Report has been released, and the Minister of Education will conduct forums and engage stakeholders to discuss solutions to existing problems.

Beyond what is being announced today, this budget provides $5 million for other initiatives to address classroom composition to be directed following the consultations. These are the next steps in what will be a multi-year initiative to address recommendations contained in the report.

Mr. Speaker, our government believes providing new technology to students is essential to New Brunswick's competitiveness in the 21st century.

In the fall of 2004, this government initiated the Dedicated Notebook Research Project to provide teachers and students in nine Grade 7 and nine Grade 8 classes in six schools with full-time access to a notebook computer. The preliminary results of this project have been promising, with children taking part showing improvements in writing, researching, simulating, problem solving and presenting and organizing their work.

In this budget, we are expanding that project. I am pleased to announce our government will invest a further $9.4 million in 2005-2006 to supply notebooks to more Grade 7 and 8 students, expand the current research project to some Grade 9 students and provide all of our 7,500 teachers with the opportunity to obtain a notebook. Building on broadband access in our school system, Mr. Speaker, this will provide teachers with access to more tools and resources online and allow them to connect and communicate with students, parents and other teachers.

Mr. Speaker, in order for our workforce to excel in today's competitive global marketplace and for our economy to grow and prosper, we must increase our educational attainment and foster life-long learning opportunities. Today's students represent tomorrow's workforce.

I am proud to announce several other initiatives to help achieve this goal. We are increasing funding to universities and we will meet our commitment of a 13 per cent increase over this mandate by 2007-2008. This will mean by 2007-2008, annual funding to universities will have increased by over 34 per cent, or $54.7 million, since we first came to office in 1999.

As stated in the Speech from the Throne, we will invest $800,000 to establish a commission to better plan for the future of post-secondary education in New Brunswick.

We will also invest $3.5 million in capital spending to renew the infrastructure of our provincial community college system.

Mr. Speaker, a major initiative in support of our goal of New Brunswick having the highest increase in the rate of workers with post-secondary education in Canada is the New Brunswick Tuition Tax Cash Back Credit. New Brunswickers will be able to begin claiming this credit in 2007 for eligible

tuition costs incurred in 2005 and 2006. This credit provides a tuition tax rebate equal to 50 per cent of eligible tuition costs incurred after Jan. 1, 2005 for individuals who have attended approved educational institutions. The maximum yearly tax rebate is $2,000 and will be applied against provincial income tax otherwise payable, and the lifetime tuition tax rebate will be $10,000. Students will have up to 20 years to redeem the full value of their credit. The estimated annual cost of this program once fully mature is $63 million.

In the upcoming year, we will invest an additional $1 million in the provincial library system to build quality and equitable services and to provide tutoring programs to foster literacy among students.

In the post-secondary education and training sector, this government will invest a further $1 million in adult literacy programs and additional funds will be made available for enhanced apprenticeship training and other adult learning and skills initiatives.

Early learning and child care is very important to the future of New Brunswick. It is the starting point of our goal of New Brunswick, the Smart Province. We believe in supporting families throughout New Brunswick in making important child care choices that will set their children on the path of lifelong learning.

Mr. Speaker, I am pleased to announce that our government is investing $3 million in 2006-2007 to provide additional increases to the wages of child care workers, building on investments announced last year. All eligible staff will receive an average increase of $0.25 per hour, bringing the total increase for 2005-2006 and 2006-2007 to approximately $1 per hour. As an incentive for further training and to assist with retention, trained staff will receive on average an additional $1.55 per hour, for a total increase of $1.80 per hour. As a result of these increases, regular staff will receive an hourly rate of $9.60 and trained staff will receive an hourly rate of $11.15.

One-time federal funding for early learning and child care in 2005-2006 and 2006-2007 totals $31 million for New Brunswick. Spending on new provincial early learning and child care initiatives totalled approximately $10 million in 2005-2006 and will increase to $13 million in 2006-2007.

Today, I am pleased to announce the establishment of an Early Learning and Child Care Trust with the remaining $8 million from the one-time federal funding. Child care operators, community groups and other relevant organizations can access the fund for renovations to existing facilities for the establishment of a pre-kindergarten program and curriculum development, equipment and material for pre-kindergarten, training for day care workers and incentives for providing new child care spaces for rural areas, infant care, and seasonal and shift work as required to meet community needs.

Although this federal funding will not be renewed in 2007-2008, our government will continue to maintain this new, increased level of spending on early learning and child care initiatives.

New Investments for New Brunswick, the Investment Province

Mr. Speaker, competitive taxes are a key component of our Prosperity Plan building block to create a competitive fiscal and business environment and are a key commitment in our current platform. We are committed to lowering the tax burden on New Brunswick individuals and businesses in order to stimulate investment and innovation, create jobs and build economic wealth and prosperity.

The Premier's Five in Five Initiative sets as a goal that New Brunswick have the lowest tax burden east of Alberta and the biggest reduction in the unemployment rate in Canada within five years. Today's budget includes a number of measures to support this goal.

New Brunswickers currently enjoy the lowest provincial personal income taxes east of Ontario. Since 1999, individuals and families will have enjoyed cumulative personal income tax relief of $774 million, with $159 million in savings in 2006-2007 alone as a result of measures undertaken by this government. This includes measures in today's budget.

As part of the commitment to lower personal income taxes by five per cent in this mandate, the provincial income tax credit amounts and tax brackets will continue to be indexed to protect against inflation, providing an additional $16 million in tax relief for families and individuals this year alone.

Mr. Speaker, this government is also committed to targeting greater relief to those most in need. Effective Jan. 1, 2007, we will enhance the Low-Income Tax Reduction such that all single tax filers with incomes up to $13,750 and families with incomes up to $22,000 will pay no provincial personal income tax. This will provide an additional $4.8 million in tax relief in 2007. This meets our commitment set out in *Reaching Higher. Going Further.*

Because of initiatives introduced by this government, more than 50,000 New Brunswickers will not have to pay any provincial personal income tax when they file their returns for 2007 compared to the 1999 tax system.

As a result of measures taken by this government, single individuals with earned income of $13,750 will pay no provincial personal income tax in 2007, a tax saving of $625 compared to what they would have paid in 1999. One-earner families with income of $22,000 will pay no provincial personal income tax in 2007, a tax saving of $809 compared to 1999.

We have also made considerable progress in reducing corporate taxes, Mr. Speaker. Competitive taxes make New Brunswick more attractive for business investment and long-term growth and help diversify the economy. This in turn generates additional economic growth and increases the tax base to ensure the government can finance essential public services in the future.

Since 1999, cumulative corporate tax relief is estimated at $359 million, with savings of $88 million in 2006-2007. Since taking office, this government has lowered the small business rate from six per cent to two per cent. We currently have the lowest small business rate in the country, and that will fall further to 1.5 per cent effective July 1, 2006 and to one per cent the following year.

Additionally, the tax threshold will increase to $475,000 on July 1, 2006 and to $500,000 on July 1, 2007. This is the highest small business threshold in the country.

Today's budget also lowers the general corporate income tax rate from 13 per cent to 12 per cent effective Jan. 1, 2007, providing an estimated $11 million in savings in 2007. Since taking office, Mr. Speaker, we will have lowered the general rate from 17 per cent to 12 per cent, the third lowest rate in the country.

These initiatives – combined with others in this budget – will help improve our overall tax burden while enhancing employment opportunities in New Brunswick.

Mr. Speaker, our government announced last December a $250-million, five-year plan to help the forestry industry respond to current challenges in world market conditions. Part of this initiative is the commitment to eliminate the large corporation capital tax by the end of 2008. This tax will be reduced to 0.25 per cent in 2006, 0.2 per cent in 2007, 0.1 per cent in 2008 and eliminated for 2009. This will result in savings of $7.5 million to New Brunswick businesses in 2006-2007 alone and an estimated $45 million annually once eliminated. This is yet another step we are taking to make our economy more competitive.

Effective for investments made after March 31, 2006, a targeted Investment Tax Credit will provide incentive for qualifying forestry industries to invest in New Brunswick. Forestry companies will qualify for a rebate of 50 per cent of investments in manufacturing and processing equipment up to a maximum of 50 per cent of the provincial property tax paid for that year. This credit will be in effect for the 2006 and 2007 taxation years. Over the two-year period, this will provide an estimated $18 million in assistance to the forestry industry, complementing the phase-out of the large corporation capital tax and the lowering of both the small and general corporate income tax rates.

As part of our $250-million action plan for the forestry industry, private woodlot silviculture will be increased by 11 per cent in 2006-2007, while silviculture on Crown land will also be going up as part of a 25 per cent increase over five years.

Mr. Speaker, the mining industry continues to support thousands of jobs in our province. That is why we are renewing our commitment for an additional two years by providing $2.5 million to the Advanced Mineral Exploration initiative.

This government's commitment to the New Brunswick agriculture sector will remain strong in 2006-2007 through continued investments in the Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS) Program. The CAIS Program is a demand-driven federal-provincial initiative to assist agricultural producers with fluctuations in farm income.

Through our Total Development Fund, this year valued at $5 million, we will continue to support all our resource sectors, including fisheries, agriculture, aquaculture, forestry and mining.

As part of our increased funding for tourism, this budget also provides $500,000 for increased tourism marketing in the key New York market and increased funding for le Pays de la Sagouine and the Fundy Trail.

Embracing Innovation is one of the four building blocks of our Prosperity Plan. Innovation is a prerequisite of a modern, competitive economy and will contribute to job creation. Our objective is to join the top four provinces in terms of R&D expenditures per capita by 2012. We are on the right track, with R&D expenditures per capita growing from $205 to $258 since 2001. Today, we are pleased to announce a further $5 million investment in the New Brunswick Innovation Foundation Trust Fund, raising our investment in this important initiative to $30 million.

Mr. Speaker, another way we have supported economic growth has been through our three regional development funds for Restigouche-Chaleur, the Acadian Peninsula and the Miramichi. These funds are working, supporting the growth of new and existing businesses and helping to sustain the record level of job creation and the decrease in social assistance in our province. This budget reaffirms our commitment to these regions, with a total of $15 million – $14 million ordinary budget and $1 million for capital spending – for the three funds.

While we work as a province to offer our young people the opportunity to study, work, innovate and live in New Brunswick, we also must work to attract educated people from around the world. Our new Immigration and Repatriation Secretariat will work to attract immigrants and help them settle in New Brunswick, as well as repatriate young New Brunswickers so they will pursue careers in their home province. This budget invests an additional $500,000 in this worthwhile endeavour.

Mr. Speaker, I would like to highlight our investments in building strategic infrastructure as set out in our capital budget for 2006-2007. These initiatives build on our record of investing in New Brunswickers' top priorities of health and education, investing in job creation through more capital spending on highways and rural roads, and investing in strategic infrastructure and environmental protection.

Gross capital spending will increase by 5.8 per cent over last year to $436.7 million – the sixth consecutive year it has increased. Investments in education for 2006-2007 will increase by $12 million, or 26.1 per cent, to $58 million, the highest-ever level of capital investment per student. Investment for new schools, as well as the repair and rehabilitation of existing schools, will address health and safety issues and improve the quality of the learning environment for students and teachers.

Mr. Speaker, capital spending for health will total $90.8 million in 2006-2007, including $13.7 million for diagnostic and medical equipment, $72.7 million for capital construction and $4.4 million for capital improvements.

The capital budget for the Department of Transportation is $242.8 million. Investment in highway infrastructure will increase by $12.3 million, or 5.5 per cent, over last year. In addition, there will be at least $250 million in construction activity for the Route 2 developer-built portion of the Trans-Canada Highway. Mr. Speaker, this will be the highest level of road construction in New Brunswick history. It includes investments for Routes 11 and 17, the Trans-Canada Highway and improved border crossings. Under the Rural Road Initiative, $42 million will be invested in the second year of our government's three-year, $125 million commitment.

Our capital budget is an investment for today as well as for the future, and will help to create and maintain jobs and further improve access to, and the quality of, our public infrastructure facilities.

New Investments for New Brunswick, the Wellness Province

Mr. Speaker, our government recognizes the path to future good health rests in life-long wellness, culture and sport and the increased physical activity of all New Brunswickers, especially our children. That is why this goal of the Premier's Five in Five Initiative is for New Brunswick to have the biggest increase in physical fitness participation in Canada. Increased physical fitness and activity will lead to longer, healthier lives for our residents and help restrain growth in the demand for health and senior care in the future.

While we place a greater emphasis on wellness, we will also continue to improve our health and senior care system.

For the present, this budget invests more in health and senior care than ever before, as total spending will rise to $2.46 billion, an increase of $136 million from 2005-2006 revised estimates. Compared

to 1999, total investments in health and senior care have risen by more than $1 billion on an annual basis, over a 75 per cent increase.

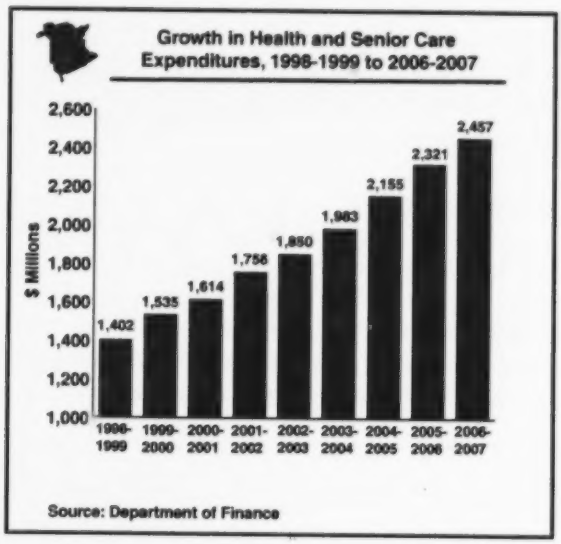

Investments are up, Mr. Speaker, and so are results. According to the 2005 patient satisfaction survey conducted by Statistics Canada, 90 per cent of New Brunswickers expressed satisfaction with their health care system. This is well above the national average of 85.5 per cent.

Clearly, the large majority of New Brunswickers support the measures we have undertaken to secure and enhance our health care system through the Provincial Health Plan, *Healthy Futures*.

Mr. Speaker, in 2006-2007, we will continue to invest in the priorities set out in the Provincial Health Plan.

Our Physician Recruitment and Retention Plan, begun during our first 200 days in office, is one of which we can all be very proud. New Brunswick has one of the highest percentages of people with regular access to a family physician in the country at 93 per cent. Today, there are 207 more doctors working in the province than there were in 1999 and more than 700 new permanent nurses.

To build on this already impressive record, this year we will fund 27 new physician positions throughout our province, further improving New Brunswickers' access to family practitioners and specialists.

Mr. Speaker, our government is committed to providing New Brunswickers with better access to quality health care, including surgical access. In the coming year, we will invest $4.4 million to improve surgical access. This will reduce wait time for surgical procedures.

This year we will conduct operational reviews at 16 surgical sites with the goal to identify areas where we can improve efficiencies. These reviews will involve looking at processes from pre-surgical screening through to the post-operative period.

As well, we will continue work on the development of a computerized registry of all patients awaiting surgery in New Brunswick from the time they have met with their surgeon, agreed to have surgery and are booked into the system.

Mr. Speaker, in 2005-2006, our government invested $2.5 million to equip a third cardiac catheterization laboratory at the New Brunswick Heart Centre to meet current and expected demand for these procedures. This year, we will invest an additional $3.6 million to fund these services and to improve cardiac care throughout the province.

This budget will invest an additional $9.8 million more for the Prescription Drug Program, an additional $39.6 million more for Hospital Services and an additional $13.2 million more for Ambulance Services.

Through the Provincial Health Plan, we are on track to creating a patient-focused health care system that is sustainable into the future. Its vision is clear: provide the right care in the right way at the right time by the right provider at a cost New Brunswickers can afford.

Mr. Speaker, our government believes that seniors are entitled to dignity, respect and quality care. We value our seniors. We value all they have done and contributed to building our province.

Very soon after we took office, we modified the shameful policies of the previous government of forcing seniors to sell their homes to pay for nursing home care and of separating couples to live in separate senior care facilities.

This budget provides $335.3 million in record funding for long-term care and nursing homes.

Also with this budget, Mr. Speaker, we will go further than ever before in protecting seniors' assets, not only protecting the homes and assets of seniors, but the value of their houses. Effective April 1, 2006, proceeds from the sale of the client's principal residence will be exempt for clients accessing residential services in nursing homes, special care homes and community residences.

As well, effective Jan. 1, 2007, the province will cover nursing home health care costs. The maximum amount that all residents will pay will be based on $79 per day, which includes room and board costs. The cost to implement this measure is estimated at $5.2 million in 2006-2007.

For special care homes, the Level 1 rate that operators receive will increase by $6 per day, from $36 to $42, starting with $2 on July 1, 2006 and an additional $4 on Jan. 1, 2007. The Level 2 rate also will increase by $2 per day on July 1, 2006, from $68 to $70.

Additionally, Mr. Speaker, the elimination of the grandfather clause for special care home residents has been moved up to 2006-2007 rather than 2007-2008 as previously announced. This will increase funding to special care home operators for clients whose condition has changed over time and who require more services. This budget also includes $2.1 million to provide a 3.9 per cent increase for home support agencies, the majority of which will go to wages and benefits.

Wellness has been a recurring theme during the last two pre-budget consultations. In February, we acknowledged its importance with the creation of the Department of Wellness, Culture and Sport. Today, I am pleased to announce the establishment of a five-year, $25-million Wellness Infrastructure Fund. This will replace – and build upon – the three-year, $10-million Community Partnership Fund

that was announced last year. Through this fund, the province will provide funding support towards the capital cost of new or expanded sport and recreation facilities, playing fields, walking trails and other priorities.

Mr. Speaker, today's budget also makes investments for culture totalling $9.2 million, including a new investment of $1 million to implement the Book Policy and the second phase of the Cultural Policy we announced in the Speech from the Throne. This is the first year of a $3 million increase over three years.

New Investments for New Brunswick, the Clean Province

Mr. Speaker, the Premier's Five in Five Initiative sets as a goal that our province have the greatest reduction in air and water pollution in Canada within five years. Ensuring all New Brunswickers having access to cleaner air and water has always been a priority of our government. The creation of a single-focused Department of the Environment to coordinate activities in this direction was an important part of our recent government reorganization. In our capital budget, we have made strategic investments in environmental and rural initiatives.

Our government continues to make strategic investments to protect and clean up our environment. That is why funding for the Environmental Trust Fund will be pegged at $5.6 million this year.

Furthermore, our government believes that another way to sustain a clean environment is to treat wastewater before it is returned to our ecosystem. That is why these types of investments and other green infrastructure projects will be funded through the $24 million provided through the Canada – New Brunswick Municipal Rural Infrastructure Fund.

Mr. Speaker, the 2006-2007 Budget reflects our commitment to ensuring both incorporated and unincorporated areas of the province benefit from new infrastructure investments. As a result of successful negotiations with Ottawa last fall, the province secured a gas tax transfer deal that will result in $146.1 million in infrastructure funding over five years. The province will invest $30 million over five years in addition to the $116.1 million gas tax transfer from the federal government.

Of this funding, Mr. Speaker, 63 per cent will be transferred to municipalities while 37 per cent will fund important infrastructure investments in unincorporated areas. The 2006-2007 Budget includes a total of $17.5 million, of which $11 million is directed to municipalities and $6.5 million for unincorporated areas. This funding will support environmentally-sustainable infrastructure projects, among other initiatives.

In November 2004, the government announced a new, four-year unconditional grant mechanism for municipalities that results in stable, predictable and growing funding over the 2005 to 2008 period. For 2006, the municipal grant pool is set at $65.3 million, an increase of $2.5 million from 2005. In 2007 and 2008, all 103 municipalities will see a two per cent increase to their grant levels in each year. In total, Mr. Speaker, municipalities will receive funding increases totalling $21 million over four years, relative to the 2004 level.

Public safety is at the foundation of our Prosperity Plan and the realization of the Premier's Five in Five Initiative. Safe communities help build a strong economy, as people and businesses will choose to live and prosper where they feel safe and secure. We are taking a two-pronged approach to building safer communities for all New Brunswickers. We will enhance policing services by providing

$7 million to the RCMP to provide high quality service to communities, particularly in rural areas, and to keep up with demands for specialized services.

We will also protect the public by investing in programs that will move those who come in conflict with the law away from crime and towards productive lives in our communities. We announced $500,000 as an initial investment to begin planning for the replacement of the Moncton Detention Centre in the capital budget, as one of our many strategic public infrastructure investments. An infusion of $700,000 will ensure that those who must be held in custody are placed in a safe and secure environment and that necessary rehabilitation and integration programs, services and interventions are in place to build a strong community infrastructure and reduce crime.

New Investments for New Brunswick, the Inclusive Province

Mr. Speaker, our government has always focused on generating increased prosperity for all New Brunswick residents, no matter what region of the province or under what circumstances they live. Whether through low-income tax reductions or gas and heating fuel assistance, this government has provided help for those in need.

The fifth goal of the Premier's Five in Five Initiative is centred on New Brunswick having the largest reduction in the poverty rate in Canada. This can be accomplished by working in partnership with all levels of government on a common theme – creating more opportunities to learn and find employment.

Mr. Speaker, we have heard the concerns expressed by New Brunswickers loud and clear over the past few months on the proposed power rate increases being contemplated by NB Power. While we agree that users should pay for the cost of services, the rate increase facing New Brunswick residents and businesses is significant. With today's budget, we intend to help our people and businesses deal with the impact of the proposed rate increases. We are today announcing major energy cost relief that will benefit all New Brunswickers.

The first component of our energy relief will be to cap power rate increases to eight per cent this coming year for any category of consumers. This compares to the proposed average rate increase of 11.4 per cent. This will result in savings to New Brunswickers of an estimated $46 million in 2006-2007, relative to the proposed rate hikes. We have also directed the NB Power group of companies to seek further efficiencies in their operations in order to protect consumers from future rate increases.

The second component of our energy relief provides additional benefit to residential users. Effective July 1, 2006, a rebate of the provincial portion of the harmonized sales tax on home energy costs will be provided. This will apply to all types of home energy including heating oil, electricity, natural gas, propane, wood and kerosene. This rebate is expected to save New Brunswickers $45 million in 2006-2007, with an estimated full-year saving of $55 million.

The creation of the Energy Efficiency and Conservation Agency this past fall was an important stepping-stone to providing consumers, homeowners and businesses with the information, financial and technical assistance to help them reduce their energy consumption. This budget contains $11.9 million for this initiative, including $8 million for Agency programs and operations, $3.4 million for loans and advances for residential energy conservation projects and $500,000 in HST rebates on home energy improvement work.

In addition, the budget of the Department of Family and Community Services contains $4.8 million for a joint initiative with the Agency and federal government to provide grants to low-income households to help improve the energy efficiency of their homes.

Helping those who need help the most has been an objective of our government since day one. This budget announces increased funding of two per cent for social assistance rates and two per cent for Community Volunteer Agencies. Gas and heating fuel assistance totalling $1.7 million and an investment of $1.9 million for the Family Support Orders Service are also included in this budget.

Combined, the measures included in this budget will provide estimated energy relief to New Brunswick residents and businesses of over $100 million in 2006-2007. Mr. Speaker, we have heard New Brunswickers' concerns on proposed energy rate increases loud and clear, and we have acted.

Mr. Speaker, this year will also mark continued significant investments of $3.1 million in the areas of the Better World for Women and the Wage Gap Action Plans. This government is committed to the reduction of violence against women and their children as well as reducing the wage gap. A number of important initiatives will be implemented over the course of the year.

If we all work together in partnership – governments, volunteers, ordinary New Brunswickers and social agencies – we will accomplish the Premier's goal of making our province the Inclusive Province.

A New Relationship with the Federal Government

Mr. Speaker, our government is pleased with the new, dynamic partnership and spirit of cooperation we have developed with the current federal government.

We welcome the new federal government as our partner in progress and we look forward to working together on behalf of the people of this province. Mr. Speaker, I believe our two governments can and will achieve great things for New Brunswick.

In fact, we've already begun to do just that. In recent weeks, our new partnership has resulted in significant successes for our province.

Just this past Friday, the Prime Minister joined Premier Lord to announce a landmark, $400 million deal to improve and upgrade New Brunswick's highway system over the next 10 years. As well, they announced $8.5 million in joint funding for the first installment for the Saint John Harbour Cleanup Project and $13 million in three-way funding to construct a new, 10,000-seat stadium to help the City of Moncton in its bid to host the World Junior Track and Field Championships.

Mr. Speaker, the new spirit of cooperation with the federal government will not end with these announcements. We anticipate that additional funding for a number of priority areas will be announced in the near future.

We are very pleased the new federal government has committed to working with the provinces to finally fix the fiscal imbalance. Considerable fiscal disparities exist between the federal and provincial governments, and across provincial governments. We welcome strengthened fiscal arrangements that will narrow these imbalances and help strengthen the federation.

Now that we have a strong, dedicated partner in Ottawa, we are confident we will be able to reach even higher and go even further than we could before.

Conclusion

Mr. Speaker, this is a budget that makes new investments for people. This is a budget that builds on the foundation we have already put in place and makes investments in important new initiatives to create greater prosperity and social development with more effective government for all. Ministers will provide further details in their departmental estimates.

We have listened to New Brunswickers about their priorities. We are making significant investments in health and senior care and education and children. We have more doctors, nurses and teachers than ever before. We are making investments for people, jobs and strategic infrastructure. We are making investments to lower taxes, to help those in need and provide relief for energy costs.

The 2006-2007 Budget supports our vision of New Brunswick, builds on our results and our policies, further implements our commitments, maintains strong prudent fiscal management, takes the initial steps in meeting the Premier's new Five in Five Initiative and makes new investments for people.

As the Premier said in the State of the Province Address, we have big new opportunities ahead of us. We will continue getting results for people.

Thank you, Mr. Speaker.

Appendix: Summary Budget Information

COMPARATIVE STATEMENT OF SURPLUS OR DEFICIT

Thousands

$

BUDGETARY ACCOUNTS	Year Ending March 31 2006 Estimate	2006 Revised	2007 Estimate
Ordinary Account:			
Revenues	5,738,395	5,878,383	5,882,645
Expenditures	5,588,880	5,727,787	5,798,433
Surplus (Deficit)	149,515	150,596	84,212
Capital Account:			
Revenues	41,284	31,445	28,256
Expenditures	423,827	412,697	436,664
Surplus (Deficit)	(382,543)	(381,252)	(408,408)
Special Purpose Account:			
Revenues	45,375	49,037	52,289
Expenditures	46,080	50,458	55,533
Surplus (Deficit)	(705)	(1,421)	(3,244)
Special Operating Agencies (net):			
Revenues	57,260	64,894	65,403
Expenditures	46,538	45,948	54,654
Surplus (Deficit)	10,722	18,946	10,749
Sinking Fund Earnings	227,000	226,500	229,700
Gross Consolidated Revenue	6,109,314	6,250,259	6,258,292
Less: Capital Revenues Related to Tangible Capital Assets	(37,983)	(26,972)	(27,590)
Operating Revenue	6,071,331	6,223,287	6,230,702
Gross Consolidated Expenditure	6,105,325	6,236,890	6,345,284
Add: Amortization Expense	211,564	198,437	209,123
Less: Investment in Tangible Capital Assets	(344,438)	(328,858)	(345,928)
Operating Expense	5,972,451	6,106,469	6,208,479
Surplus (Deficit)	98,880	116,818	22,224

Note: Columns may not add due to rounding.

OPERATING REVENUE
2006-2007
Thousands
$

DEPARTMENT	ORDINARY ACCOUNT	CAPITAL ACCOUNT	SPECIAL PURPOSE ACCOUNT	SPECIAL OPERATING AGENCY NET	CAPITAL REVENUE ADJUSTMENT*	TOTAL
Agriculture, Fisheries and Aquaculture	3,942	0	0	0	0	3,942
Business New Brunswick	15,295	20	0	0	0	15,315
Education	20,018	0	10,655	0	0	30,673
Energy	349	0	0	0	0	349
Energy Efficiency and Conservation Agency of New Brunswick	100	0	0	0	0	100
Environment	4,841	0	5,187	0	0	10,028
Family and Community Services	63,480	175	12,737	0	0	76,392
Finance	5,153,059	0	56	0	0	5,153,115
Health	24,106	671	1,335	0	(345)	25,767
Justice and Consumer Affairs	46,504	0	449	0	0	46,953
Legislative Assembly	442	0	0	0	0	442
Local Government	39	0	0	0	0	39
Natural Resources	79,599	40	2,502	0	0	82,141
Office of the Attorney General	125	0	0	0	0	125
Office of the Comptroller	150	0	0	0	0	150
Other Agencies	233,696	0	0	0	0	233,696
Post-Secondary Education and Training	121,904	0	9,362	27,270	0	158,536
Public Safety	103,687	0	6,884	5,541	0	116,113
Regional Development Corporation	2,015	0	0	31,177	0	33,192
Supply and Services	834	5	1,055	0	0	1,894
Tourism and Parks	3,281	0	55	915	0	4,251
Transportation	5,180	27,345	0	500	(27,245)	5,780
Wellness, Culture and Sport	0	0	2,012	0	0	2,012
TOTAL	5,882,645	28,256	52,289	65,403	(27,590)	6,001,002
Sinking Fund Earnings						229,700
Operating Revenue						**6,230,702**

*Refers to Capital Revenues Related to Tangible Capital Assets

Note: Columns may not add due to rounding.

OPERATING EXPENSE
2006-2007
Thousands
$

DEPARTMENT	ORDINARY ACCOUNT	CAPITAL EXPENSE	SPECIAL PURPOSE ACCOUNT	SPECIAL OPERATING AGENCY NET	AMORTIZATION EXPENSE	TOTAL
Agriculture, Fisheries and Aquaculture	32,081	400	0	0	0	32,481
Business New Brunswick	37,116	0	0	0	0	37,116
Education	829,550	0	10,655	0	971	841,176
Energy	1,975	0	0	0	0	1,975
Energy Efficiency and Conservation Agency of New Brunswick	8,031	0	0	0	0	8,031
Environment	14,801	400	5,600	0	44	20,845
Executive Council Office	7,106	0	0	0	0	7,106
Family and Community Services	789,113	0	14,500	0	1,113	804,726
Finance	12,326	0	56	0	0	12,382
General Government	458,266	0	0	0	0	458,266
Health	1,897,517	0	1,335	0	53,060	1,951,912
Intergovernmental Affairs	3,035	0	0	0	0	3,035
Justice and Consumer Affairs	34,435	0	449	0	0	34,884
Legislative Assembly	18,015	0	0	0	0	18,015
Local Government	110,365	125	0	0	38	110,528
Maritime Provinces Higher Education Commission	147,542	0	0	0	0	147,542
Natural Resources	96,917	0	2,626	0	185	99,728
Office of the Attorney General	13,607	0	0	0	0	13,607
Office of the Comptroller	4,899	0	0	0	0	4,899
Office of Human Resources	5,675	0	0	0	0	5,675
Office of the Premier	1,169	0	0	0	0	1,169
Post-Secondary Education and Training	256,359	0	9,361	27,270	0	292,990
Public Safety	105,982	0	7,320	6,005	0	119,307
Regional Development Corporation	38,505	15,400	0	32,673	0	86,578
Service of the Public Debt	575,143	0	0	0	0	575,143
Supply and Services	97,507	12,111	1,613	0	36,940	148,171
Tourism and Parks	26,687	1,200	55	1,186	1,207	30,335
Transportation	158,630	61,100	0	(12,480)	115,565	322,815
Wellness, Culture and Sport	16,079	0	1,963	0	0	18,042
TOTAL	5,798,433	90,736	55,533	54,654	209,123	
Operating Expense						**6,208,479**

COMPARATIVE STATEMENT OF ESTIMATED GROSS REVENUE BY SOURCE
2006-2007
Thousands
$

OWN SOURCE	Year Ending March 31 2006 Estimate	2006 Revised	2007 Estimate
Taxes			
Personal Income Tax	1,021,000	1,060,000	1,104,700
Corporate Income Tax	154,200	150,300	178,400
Metallic Minerals Tax	2,200	8,000	8,000
Provincial Real Property Tax	337,000	346,000	353,200
Harmonized Sales Tax	827,600	837,900	814,300
Gasoline and Motive Fuels Tax	236,000	234,000	236,300
Tobacco Tax	99,000	93,000	93,000
Pari-Mutuel Tax	80	65	65
Insurance Premium Tax	38,350	40,150	41,200
Real Property Transfer Tax	5,200	5,500	6,000
Large Corporation Capital Tax	41,300	36,300	33,900
Financial Corporation Capital Tax	10,000	10,000	10,000
Sub-Total: Taxes	2,771,930	2,821,215	2,879,065
Return on Investment	155,528	252,943	118,808
Licenses and Permits	102,664	102,560	103,486
Sale of Goods and Services	215,181	208,124	209,237
Royalties	67,961	65,670	67,276
Lottery Revenues	122,925	110,125	110,125
Fines and Penalties	1,737	1,437	1,486
Miscellaneous	15,521	15,797	14,670
TOTAL: OWN SOURCE REVENUE	3,453,446	3,577,870	3,504,153
Unconditional Grants – Canada			
Fiscal Equalization Payments	1,348,000	1,348,000	1,432,200
Canada Health and Social Transfer	0	1,000	0
Health Reform Transfer	0	5	0
Canada Health Transfer	483,400	488,000	490,200
Canada Social Transfer	204,300	207,100	211,600
Other	1,900	1,900	1,900
Sub-Total: Unconditional Grants – Canada	2,037,600	2,046,005	2,135,900
Conditional Grants – Canada	247,349	254,509	242,592
TOTAL: GRANTS FROM CANADA	2,284,949	2,300,514	2,378,492
TOTAL: GROSS ORDINARY REVENUE	5,738,395	5,878,383	5,882,645

Note: Columns may not add due to rounding.

BALANCED BUDGET RESULTS
Millions
$

	Year Ending March 31		
	2005 Actual	**2006 Revised**	**2007 Estimate**
Operating Revenue	5,959.8	6,223.3	6,230.7
Add: Required changes under the Act	0.0	(3.7)	1.7
Adjusted Revenue	5,959.8	6,219.6	6,232.4
Operating Expense	5,717.6	6,106.5	6,208.5
Adjusted Surplus (Deficit) for the Year	242.2	113.1	23.9
Cumulative Difference - Beginning of Year	0.0	242.2	355.3
Cumulative Difference - End of Year	242.2	355.3	379.2

Based on proposed *Fiscal Responsibility and Balanced Budget Act.*

Note: Columns may not add due to rounding.

NET DEBT
Millions
$

	Year Ending March 31	
	2000	2007 Estimate
Net Debt	7,048.9	6,909.6
Decrease in Net Debt 1999-2000 to 2006-2007:		139.3

NEW BRUNSWICK ROAD IMPROVEMENT FUND

Thousands

$

	Year Ending March 31		
	2006 Estimate	**2006 Revised**	**2007 Estimate**
Revenue			
Gasoline and Motive Fuel Tax	236,000	234,000	236,300
Expenditures			
Department of Transportation			
Capital Account	235,080	223,490	235,830
Ordinary Account	153,600	164,938	158,580
Total Expenditures	388,680	388,428	394,410
Net Expenditures	152,680	154,428	158,110
Source of Funding for Net Expenditures			
Federal Capital Revenues	36,194	26,357	27,245
Provincial Contribution from Consolidated Fund	116,486	128,071	130,865
TOTAL	152,680	154,428	158,110

N.B. Road Improvement Fund revenues and expenditures are included in the ordinary and capital accounts in the budget plan.

Capital Account expenditures relating to the Vehicle Management Agency have been excluded from the total expenditures above.

Note: Columns may not add due to rounding.

Budget 2006-2007

Nouveaux investissements pour les gens

5 in 5

5 en 5

New Nouveau
Brunswick
CANADA

Jeannot Volpé
Ministre des Finances

Budget 2006-2007

Nouveaux investissements pour les gens

New Nouveau
Brunswick
CANADA

Jeannot Volpé
Ministre des Finances

Budget 2006-2007

Publié par :
Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Internet : www.gnb.ca/0024/index-f.asp

Le mardi 28 mars 2006

Couverture :
Communications Nouveau-Brunswick (CNB 3608)

Traduction :
Traduction des débats, Assemblée législative

Imprimerie et reliure :
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

2006
RECENSEMENT

ISBN 1-55396-266-4

ISSN 0833-5680

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Table des matières

Introduction 5
Réalisations records et succès réels 6
À l'écoute des gens du Nouveau-Brunswick 7
Perspectives économiques du Nouveau-Brunswick 8
Mise à jour financière pour 2005-2006 9
Perspectives financières pour 2006-2007 9
Nouveaux investissements pour les gens 11
- Nouveaux investissements pour le Nouveau-Brunswick, la province du savoir 12
- Nouveaux investissements pour le Nouveau-Brunswick, la province de l'investissement 15
- Nouveaux investissements pour le Nouveau-Brunswick, la province du mieux-être 19
- Nouveaux investissements pour le Nouveau-Brunswick, la province propre 22
- Nouveaux investissements pour le Nouveau-Brunswick, la province de l'inclusion 24

Nouveaux rapports avec le gouvernement fédéral 25
Conclusion 26
Annexe : Résumé budgétaire 27

Introduction

Monsieur le président, j'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour présenter le budget de 2006-2007.

Le budget que je présente appuie notre vision du Nouveau-Brunswick et notre approche équilibrée. Il se fonde sur nos résultats et nos politiques, poursuit la mise en oeuvre de nos engagements, prévoit des mesures pour la réalisation de l'initiative Cinq en cinq du premier ministre et comprend de nouveaux investissements pour les gens.

Monsieur le président, voici des points saillants du budget de 2006-2007 :

- des investissements records de 2,46 milliards de dollars dans les services de santé et les soins aux personnes âgées, soit une augmentation de 75 % depuis 1999;
- des investissements records de 893 millions de dollars dans l'éducation de la maternelle à la 12e année, y compris 240 nouveaux postes en enseignement;
- plus de 100 millions de dollars en allégement des frais de l'énergie, y compris le remboursement de la part provinciale de la TVH sur l'électricité domestique et les combustibles de chauffage domestique;
- 28,8 millions de plus pour les soins aux personnes âgées, y compris la prise en charge des frais liés aux services de santé en foyer de soins et la protection complète de la valeur des résidences des personnes âgées;
- des réductions additionnelles de 17 millions au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers pour les gens du Nouveau-Brunswick, ce qui portera à 50 000 le nombre de personnes au Nouveau-Brunswick exonérées de l'impôt provincial sur le revenu des particuliers depuis 1999;
- des réductions fiscales de 20 millions pour les entreprises du Nouveau-Brunswick, y compris la réduction du taux d'impôt sur le revenu applicable à la petite entreprise du Nouveau-Brunswick, qui passera à 1,5 %;
- 25 millions sur cinq ans consacrés à un nouveau fonds pour l'infrastructure liée au mieux-être;
- 15 millions de dollars au titre des fonds pour le développement économique régional de Miramichi, de Restigouche-Chaleur et de la Péninsule acadienne;
- 26 millions sur deux années en allégements fiscaux et en mesures incitatives au titre de notre programme quinquennal d'aide au secteur forestier, d'une valeur de 250 millions, en vue d'aider ce secteur;
- 9,2 millions pour la culture, y compris une somme additionnelle de 1 million pour notre Politique culturelle et une nouvelle politique du livre;
- un rapport dette nette-PIB de 27,8 %, soit une réduction pour la septième année de suite;
- un excédent de 22,2 millions de dollars, ce qui donne un autre budget équilibré.

Les éléments énumérés reflètent l'objectif principal du budget d'aujourd'hui : Nouveaux investissements pour les gens. Le budget nous permet de continuer à vivre selon nos moyens, tout en faisant les investissements nécessaires pour assurer un Nouveau-Brunswick plus compétitif et à visage plus humain maintenant et dans l'avenir.

Comme nous en avons pris l'engagement dans notre plate-forme *Visons plus haut. Allons plus loin.*, plus de 75 % des nouvelles dépenses continuent d'être consacrées à nos priorités absolues : les services de santé, les soins aux personnes âgées et l'éducation.

Monsieur le président, notre gouvernement a une vision pour le Nouveau-Brunswick, selon laquelle nous investissons dans la population, et la population investit chez nous pour faire de notre province un endroit où il fait bon vivre, travailler et élever une famille.

Le gouvernement actuel est à l'écoute des gens du Nouveau-Brunswick et fait des investissements dans la population et ses priorités. Nous avons remporté d'énormes succès ensemble au cours des dernières années. Notre province est en bonne posture, voire en meilleure posture que jamais à bien des égards. Toutefois, nous savons que le sommet n'est pas encore atteint et qu'il reste beaucoup de travail à faire.

Nous suivons une approche équilibrée, qui allie la réussite économique au progrès social et à un gouvernement efficace.

Réalisations records et succès réels

Monsieur le président, nous travaillons de concert avec les gens du Nouveau-Brunswick et nous obtenons des résultats impressionnants dans des domaines clés.

L'emploi au Nouveau-Brunswick a atteint un sommet historique. Pendant deux années de suite, le taux annuel de chômage est demeuré inférieur à 10 % — le meilleur taux en près de 30 ans. Aujourd'hui, le Nouveau-Brunswick compte 35 700 travailleurs et travailleuses de plus que lorsque nous sommes arrivés au pouvoir en juin 1999.

Le nombre de bénéficiaires d'aide sociale est passé de 60 941 en juin 1999 à 44 345 aujourd'hui, soit une diminution de 27,2 %.

Le taux de croissance des gains hebdomadaires moyens au Nouveau-Brunswick vient au deuxième rang parmi les plus élevés des provinces depuis 1999.

Monsieur le président, des investissements records dans les services de santé nous donnent plus de médecins et de personnel infirmier à plein temps que jamais auparavant. Depuis juin 1999, nous avons réussi à recruter un nombre net de 207 nouveaux médecins et plus de 700 nouveaux membres du personnel infirmier permanent pour soigner les gens du Nouveau-Brunswick.

Des investissements records dans l'éducation de la maternelle à la 12e année nous donnent plus de personnel enseignant et aide-enseignant ainsi que plus de ressources dans les salles de classe, et nous avons fait des investissements importants dans l'éducation postsecondaire.

Les impôts ont été réduits et continueront de l'être. Les mesures influant sur les recettes que prévoit le budget d'aujourd'hui permettront aux gens du Nouveau-Brunswick de réaliser des économies additionnelles totalisant 82 millions de dollars. Grâce au présent budget, Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick auront bénéficié, depuis 1999, d'économies fiscales cumulatives totalisant environ 1,1 milliard au titre de l'impôt provincial sur le revenu des particuliers et des corporations.

Selon les estimations, nous avons réduit de 139,3 millions de dollars, depuis notre premier budget, la dette nette de la province. Les frais de service de la dette, en pourcentage des dépenses totales, sont à leur plus bas niveau depuis plus de deux décennies.

Nous sommes le seul gouvernement du Nouveau-Brunswick qui se soit conformé à la loi sur l'équilibre budgétaire pour la période désignée de quatre années, et nous présentons encore une fois un budget équilibré pour l'année qui commence.

Monsieur le président, nous sommes tournés vers l'avenir, nous continuons sur notre lancée et nous accélérons notre progrès en mettant en oeuvre l'initiative Cinq en cinq du premier ministre. Nous continuerons d'obtenir des résultats pour la population.

À l'écoute des gens du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président, le budget donne suite à ce que les gens du Nouveau-Brunswick nous ont dit au cours de l'année écoulée. Nous avons écouté leurs préoccupations et leurs priorités.

Cette année encore, nous avons tenu une série de consultations prébudgétaires afin d'obtenir l'apport des gens du Nouveau-Brunswick, notamment neuf rencontres publiques qui ont eu lieu dans des collectivités de la province. Le premier ministre et des ministres ont aussi rencontré des parties prenantes. De nombreux Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises ont répondu à notre questionnaire affiché sur Internet ou ont présenté des observations par écrit. L'apport que nous avons obtenu grâce au processus de consultation nous a aidés à élaborer le budget que je présente.

Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick nous ont dit que les services de santé, les soins aux personnes âgées, l'éducation et les enfants demeurent leurs priorités absolues. Ils ont signalé que des activités gouvernementales plus efficientes sont essentielles pour la réalisation de budgets équilibrés. Ils ont parlé de la nécessité d'investir dans le développement économique et la création d'emplois, de la nécessité d'un allégement des coûts énergétiques à la hausse, de la nécessité d'offrir aux jeunes du Nouveau-Brunswick des possibilités de demeurer et de travailler dans la province et de leur désir d'avoir des impôts moins élevés.

Nous avons examiné tous les aspects en question et d'autres encore pour préparer le budget de 2006-2007. Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont pris le temps de participer au processus.

Perspectives économiques du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président, je voudrais examiner le rendement économique de notre province au cours de l'année écoulée et donner les perspectives pour 2006.

Le ministère des Finances estime que l'économie du Nouveau-Brunswick a affiché un rendement solide en 2005, soit une augmentation de 2,3 % du produit intérieur brut réel. Toutefois, les secteurs de la fabrication et de l'exploitation forestière tant ici, au Nouveau-Brunswick, que dans l'ensemble du Canada, ont connu des difficultés attribuables à la hausse du dollar canadien, aux coûts énergétiques accrus et à la concurrence internationale. Malgré une telle conjoncture, de nombreux indicateurs clés du progrès économique ont enregistré un rendement meilleur que celui de l'année précédente. Par exemple :

- Les investissements en capital privés et publics ont augmenté de 5,5 %, pour atteindre une somme record de 4,6 milliards de dollars.
- Les exportations de produits vers l'étranger ont augmenté de 13 %, pour passer à 10,7 milliards, par rapport à une augmentation de 5,8 % à l'échelle nationale.
- Les livraisons manufacturières ont augmenté de 7 %, ce qui est supérieur à l'augmentation de 3,1 % au Canada.
- Les gains hebdomadaires moyens au Nouveau-Brunswick ont augmenté de 3,6 %, par rapport à l'augmentation nationale de 3,1 %.
- Un indicateur de la confiance des consommateurs — les ventes au détail provinciales — a augmenté de 5,3 %, soit le meilleur rendement depuis 1999.

Monsieur le président, les indicateurs montrent que notre plan de prospérité porte ses fruits : l'économie est en croissance, se diversifie et crée des perspectives d'emploi tout en devenant plus compétitive. De fait, depuis 1999, le PIB réel par habitant pour le Nouveau-Brunswick se classe au troisième rang parmi les plus élevés des provinces, alors que, de 1987 à 1999, il se classait au cinquième rang.

Malgré des revers dans les secteurs de l'exploitation forestière et de la fabrication, le taux d'emploi a atteint un niveau annuel record de 350 500 emplois en 2005. Le taux annuel de chômage du Nouveau-Brunswick est tombé à 9,7 %, le plus bas taux depuis près de 30 années, et c'était la deuxième année de suite qu'il était sous la barre de 10 %. Les dernières statistiques mensuelles indiquent que le niveau d'emploi a augmenté de 35 700 emplois nets depuis notre arrivée au pouvoir en juin 1999.

Même si notre économie continue à croître, nous ne devons pas oublier que les secteurs de l'économie et les régions de la province ne suivent pas tous le même rythme de croissance et ne bénéficient pas tous des mêmes retombées en même temps. Nous savons que les fermetures d'usines de pâtes et papiers dans les petites collectivités et les pertes d'emplois dans d'autres secteurs ont eu une énorme incidence sur les travailleurs et travailleuses et leurs familles. Notre

gouvernement continuera de travailler de concert avec le secteur privé, les collectivités et les travailleurs et travailleuses afin d'appliquer des solutions néo-brunswickoises à de telles circonstances.

Monsieur le président, pour 2006, des économistes du secteur privé prévoient que la croissance du PIB réel au Nouveau-Brunswick se situera entre 2,2 % et 3,0 %, pour une croissance de 2,5 %, selon le consensus des prévisions. Le ministère des Finances prévoit aussi une croissance économique comparable. L'investissement sera une fois de plus un important moteur de croissance en raison de plusieurs projets majeurs en cours dans la province : l'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne entre Fredericton et St. Leonard, la construction du terminal de GNL à Saint John, la remise à neuf de la centrale nucléaire de Point Lepreau et l'augmentation de 5,8 % du budget de capital du gouvernement provincial. La croissance de l'emploi devrait atteindre un niveau record en 2006, tandis que le taux de chômage devrait diminuer encore cette année pour passer au taux le plus bas en 30 ans, un nouveau record.

Mise à jour financière pour 2005-2006

Monsieur le président, j'aimerais maintenant présenter aux gens du Nouveau-Brunswick une mise à jour sur le rendement financier de la province au cours de l'année écoulée. Comme je l'ai dit l'année dernière, le budget de 2005-2006 a donné suite à la volonté qu'a le gouvernement de maintenir une discipline financière prudente tout en continuant d'investir dans les priorités qui comptent pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Je suis fier de dire une année plus tard que notre gouvernement donne suite aux priorités en question et que nous y arrivons avec un budget équilibré et un excédent prévu de 116,8 millions de dollars pour 2005-2006.

Selon les prévisions, les recettes d'exploitation seront de 152 millions de dollars supérieures aux sommes budgétées, et les charges d'exploitation seront de 134 millions supérieures aux sommes budgétées, en raison d'un certain nombre d'investissements additionnels dans des initiatives clés et d'investissements accrus en santé et en éducation.

Perspectives financières pour 2006-2007

Monsieur le président, je passe maintenant aux perspectives financières pour l'année financière qui commence. J'ai le plaisir d'annoncer que le budget de cette année est équilibré et, de plus, que l'excédent se chiffrera à 22,2 millions de dollars.

Il est prévu que les recettes d'exploitation atteindront 6,231 milliards de dollars, ce qui est 0,1 % de plus que les prévisions révisées pour 2005-2006. L'un des principaux freins à la croissance des recettes en 2006-2007 est notre nouveau train de mesures visant l'allégement des frais de l'énergie et un certain nombre d'autres réductions fiscales. Ensemble, ces mesures réduiront notre fardeau fiscal global et procureront aux gens du Nouveau-Brunswick un allégement quant à leurs frais d'énergie.

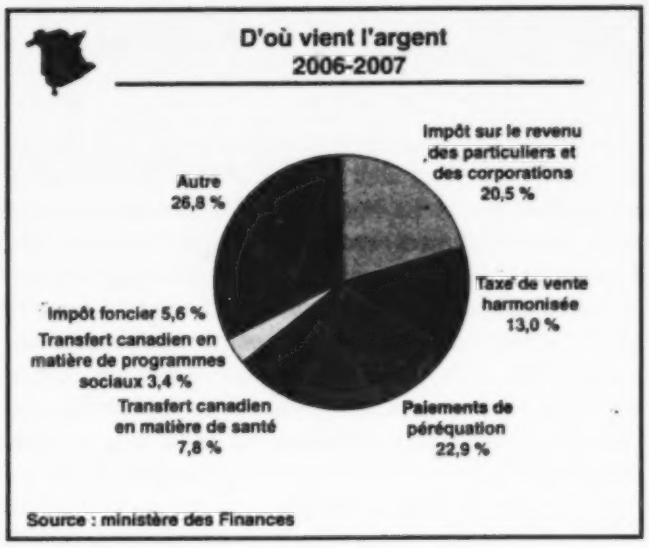
D'où vient l'argent
2006-2007
Impôt sur le revenu des particuliers et des corporations 20,5 %
Taxe de vente harmonisée 13,0 %
Paiements de péréquation 22,9 %
Transfert canadien en matière de santé 7,8 %
Transfert canadien en matière de programmes sociaux 3,4 %
Impôt foncier 5,6 %
Autre 26,8 %
Source : ministère des Finances

Selon les prévisions, les charges d'exploitation atteindront 6,209 milliards de dollars, soit une augmentation de 1,7 % par rapport aux prévisions révisées pour 2005-2006.

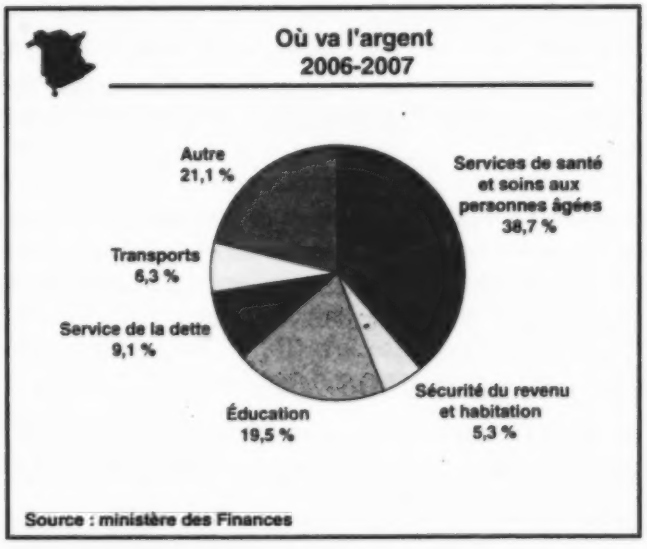
Où va l'argent
2006-2007
Services de santé et soins aux personnes âgées 38,7 %
Sécurité du revenu et habitation 5,3 %
Éducation 19,5 %
Service de la dette 9,1 %
Transports 6,3 %
Autre 21,1 %
Source : ministère des Finances

Les services de santé, les soins aux personnes âgées, l'éducation et les enfants demeurent la priorité des gens du Nouveau-Brunswick et les principaux moteurs de la croissance des investissements. Depuis 1999, le nouveau financement cumulatif s'élève à 4,5 milliards de dollars pour les services de santé et les soins aux personnes âgées, et à 1,6 milliard pour l'éducation. En même temps, les autres dépenses gouvernementales n'ont augmenté que de 113 millions.

Monsieur le président, le 7 décembre 2005, le gouvernement actuel a déposé la *Loi sur la responsabilité financière et le budget équilibré* en vue de renforcer la reddition de comptes et la transparence en matière de finances publiques. Deux des éléments fondamentaux consistent en l'engagement à l'égard des budgets équilibrés pour des périodes financières désignées et des réductions du rapport dette nette-PIB de la province d'une période financière à l'autre. Conformément au projet de loi, le gouvernement actuel prévoit un excédent cumulatif de 379,2 millions de dollars pour la période financière désignée 2004-2005 à 2006-2007, ce qui va bien au-delà de l'objectif d'un budget équilibré.

Il est prévu que le rapport dette nette-PIB de la province sera de 27,8 % à la fin de la période financière de trois années, par rapport à 31,4 % à la fin de la période précédente, ce qui répond là aussi aux exigences du projet de loi. De fait, le rapport dette nette-PIB chute encore cette année, et ce, pour une septième année de suite.

De telles mesures, assorties de la réduction cumulative de 139,3 millions de dollars de la dette nette de la province depuis notre premier budget, renforcent notre engagement à contenir la dette nette de la province et à mieux gérer.

Nouveaux investissements pour les gens

Monsieur le président, le budget que je présente consiste à investir pour l'avenir sur les bases que nous avons établies depuis notre premier budget : de nouveaux investissements pour les gens ; de nouveaux investissements dans les domaines prioritaires de la santé, du mieux-être et de l'éducation ; de nouveaux investissements pour l'environnement ; de nouveaux investissements pour les contribuables et les entreprises. Voilà certains des nombreux investissements que nous annonçons aujourd'hui. Ces investissements ne sont possibles que si nous gérons mieux nos ressources financières et travaillons en partenariat avec la population du Nouveau-Brunswick.

Nouveaux investissements pour le Nouveau-Brunswick, la province du savoir

Monsieur le président, le budget comprend des investissements importants pour aider à atteindre notre objectif qui consiste à faire du Nouveau-Brunswick la province du savoir.

Le budget de cette année prend appui sur les investissements annoncés dans le Plan d'apprentissage de qualité afin d'améliorer les résultats scolaires et d'élever les normes tout en assurant à chaque enfant la meilleure éducation possible. Le budget comprend aussi un certain nombre d'initiatives visant à appuyer et à mettre en oeuvre les conclusions du rapport MacKay sur l'inclusion scolaire.

Le budget d'aujourd'hui prévoit des investissements globaux de 893 millions de dollars dans l'éducation de la maternelle à la 12e année, ce qui représente une augmentation de 37,5 millions, ou 4,4 %, par rapport aux dépenses de 2005-2006. En application de ce budget, les dépenses directes par élève auront augmenté de 2 362 $, ou 48,4 %, depuis 1999.

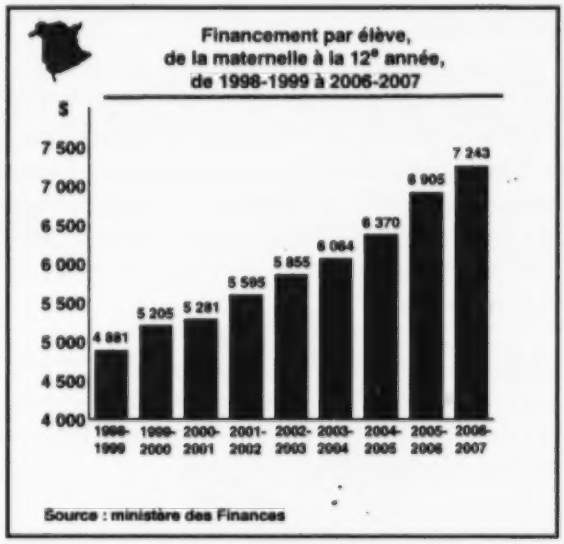

Monsieur le président, notre gouvernement continuera d'améliorer la composition des classes et d'appuyer les objectifs du Plan d'apprentissage de qualité.

Depuis son arrivée au pouvoir, notre gouvernement a amélioré le taux d'encadrement en réduisant le nombre d'élèves par classe et en ajoutant du personnel enseignant.

J'annonce aujourd'hui que notre gouvernement fera davantage.

Le budget d'aujourd'hui prévoit le financement, en 2006, de 240 autres postes en enseignement, ce qui porte à 650 le nombre total de nouveaux postes en enseignement ajoutés depuis 2003.

Nous réduirons d'au moins quatre élèves le maximum d'élèves par classe de chaque année au cours des quatre prochaines années ; le maximum d'élèves par classe de chaque année sera immédiatement réduit d'un élève en septembre 2006.

Monsieur le président, la présence d'un personnel enseignant suppléant dévoué et doté d'une bonne formation est un facteur très important du processus d'apprentissage de nos jeunes du Nouveau-Brunswick. J'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui un investissement de 2,8 millions de dollars afin d'augmenter la rémunération du personnel enseignant suppléant.

La rémunération du personnel enseignant suppléant passera de 97 $ à 113 $ par jour pour le personnel enseignant sans certificat et de 105 $ à 140 $ par jour pour le personnel enseignant titulaire d'un certificat.

Le personnel enseignant et les parents se préoccupent depuis un certain temps de la composition des classes. Le rapport MacKay, d'initiative gouvernementale, a été rendu public, et le ministre de l'Éducation organisera des tribunes et incitera les parties prenantes à discuter des solutions aux problèmes actuels.

En plus des mesures annoncées aujourd'hui, le budget prévoit une somme de 5 millions de dollars, qui sera consacrée après les consultations à d'autres initiatives traitant de la composition des classes. Voilà les prochaines étapes de ce qui constituera une initiative pluriannuelle visant à donner suite aux recommandations du rapport.

Monsieur le président, notre gouvernement est d'avis qu'équiper les élèves en fait de nouvelle technologie est une condition essentielle de la compétitivité du Nouveau-Brunswick au 21e siècle.

Au cours de l'automne 2004, le gouvernement actuel a lancé la Recherche sur l'utilisation d'ordinateurs portatifs en salle de classe, pour fournir au personnel enseignant et aux élèves dans neuf classes de 7e année et neuf classes de 8e année de six écoles l'accès à plein temps à des ordinateurs portatifs. Les résultats préliminaires du projet sont prometteurs : les enfants qui y participent manifestent des progrès en rédaction, en recherche, en simulation, en résolution de problèmes ainsi qu'en organisation et présentation de leur travail.

Le budget nous permet d'élargir le projet. J'ai le plaisir d'annoncer que notre gouvernement investira une somme additionnelle de 9,4 millions de dollars en 2005-2006 afin de fournir des ordinateurs portatifs à plus d'élèves de 7e et 8e année, d'élargir le projet de recherche actuel pour inclure des élèves de 9e année et de mettre des ordinateurs portatifs à la disposition de l'ensemble de nos 7 500 enseignants et enseignantes. L'initiative s'ajoute à l'accès à haut débit à Internet dans notre système scolaire, Monsieur le président, pour permettre au personnel enseignant d'avoir accès à d'autres outils et ressources en ligne ainsi que de communiquer en ligne avec les élèves, les parents et d'autres enseignants et enseignantes.

Monsieur le président, pour que notre main-d'oeuvre puisse se distinguer sur les marchés internationaux concurrentiels d'aujourd'hui et que notre économie puisse croître et prospérer,

nous devons relever nos niveaux de réussite scolaire et favoriser des possibilités d'apprentissage continu. Les étudiants et étudiantes d'aujourd'hui sont notre main-d'oeuvre de demain.

Je suis fier d'annoncer plusieurs autres initiatives afin de réaliser l'objectif fixé. Nous augmentons le financement des universités et nous honorerons d'ici à 2007-2008 notre engagement à l'égard d'une augmentation de 13 % au cours du présent mandat. Ainsi, d'ici à 2007-2008, le financement annuel des universités aura augmenté de plus de 34 %, ou 54,7 millions de dollars, depuis notre arrivée au pouvoir en 1999.

Tel qu'il a été déclaré dans le discours du trône, nous investirons 800 000 $ pour créer une commission en vue de mieux planifier l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick.

De plus, nous investirons 3,5 millions de dollars en capital en vue de renouveler l'infrastructure de notre réseau provincial de collèges communautaires.

Monsieur le président, le remboursement du crédit d'impôt pour les frais de scolarité du Nouveau-Brunswick est une initiative majeure à l'appui de notre objectif pour le Nouveau-Brunswick, lequel est d'afficher, au Canada, la plus forte augmentation du nombre de travailleurs et travailleuses ayant une formation postsecondaire. Les gens du Nouveau-Brunswick pourront commencer en 2007 à réclamer le remboursement du crédit d'impôt pour les frais de scolarité du Nouveau-Brunswick, au titre des frais de scolarité admissibles engagés en 2005 et en 2006. Le crédit permet un remboursement d'impôt équivalant à 50 % des frais de scolarité admissibles engagés depuis le 1er janvier 2005 pour les personnes qui ont fréquenté un établissement postsecondaire admissible. Le remboursement d'impôt maximal par année est de 2 000 $, et la somme sera appliquée contre l'impôt provincial sur le revenu qui serait autrement à payer, jusqu'à concurrence de 10 000 $ pendant une vie. Les étudiants et étudiantes auront jusqu'à 20 ans pour demander le remboursement de la valeur totale de leurs crédits. Le coût annuel prévu du programme, après sa mise en oeuvre intégrale, est de 63 millions de dollars.

Au cours de l'année qui commence, nous investirons une somme additionnelle de 1 million de dollars dans le réseau provincial de bibliothèques afin de bâtir des services équitables et de qualité et d'offrir des programmes de tutorat pour favoriser la littératie chez les élèves.

Dans le secteur de l'éducation postsecondaire et de la formation, le gouvernement actuel investira une somme additionnelle de 1 million de dollars dans les programmes d'alphabétisation des adultes, et d'autres fonds seront consacrés à une formation en apprentissage améliorée ainsi qu'à d'autres initiatives en matière d'apprentissage et de compétences pour adultes.

L'apprentissage et la garde des jeunes enfants sont très importants pour l'avenir du Nouveau-Brunswick. Il s'agit du point de départ pour notre objectif de faire du Nouveau-Brunswick la province du savoir. Nous croyons qu'il faut aider les familles de l'ensemble du Nouveau-Brunswick à faire les choix importants en matière de garde qui prépareront leurs enfants à l'apprentissage continu.

Monsieur le président, j'ai le plaisir d'annoncer que notre gouvernement investit 3 millions de dollars en 2006-2007 afin d'offrir d'autres augmentations salariales au personnel des garderies, qui viennent renforcer les investissements annoncés l'année dernière. Le personnel admissible recevra en moyenne une augmentation de 0,25 $ l'heure, ce qui porte l'augmentation globale pour 2005-2006 et 2006-2007 à environ 1 $ l'heure. Pour inciter les gens à suivre une formation plus poussée et pour aider au maintien en poste, le personnel qualifié recevra en moyenne 1,55 $ l'heure de plus, ce qui représente une augmentation globale de 1,80 $ l'heure. Grâce à ces augmentations, le personnel non qualifié recevra 9,60 $ l'heure, et le personnel qualifié recevra 11,15 $ l'heure.

En 2005-2006 et 2006-2007, le financement fédéral non renouvelable pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants au Nouveau-Brunswick se chiffre à 31 millions de dollars. Les dépenses globales liées aux nouvelles initiatives provinciales en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants ont atteint environ 10 millions de dollars en 2005-2006 et passeront à 13 millions en 2006-2007.

J'ai aujourd'hui le plaisir d'annoncer l'établissement d'un Fonds en fiducie pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, doté des 8 millions de dollars qui restent du financement fédéral non renouvelable. Les responsables de garderies, les groupes communautaires et d'autres organisations compétentes pourront avoir accès au fonds pour les objectifs suivants : rénovation d'installations existantes pour l'instauration d'un programme de prématernelle et l'élaboration du programme d'études ; équipement et matériel pour la prématernelle ; formation du personnel de garderie ; incitatifs pour créer de nouvelles places en garderie dans les régions rurales, pour fournir des services de garde d'enfants en bas âge et pour offrir des possibilités de travail saisonnier ou par postes en vue de répondre aux besoins de la collectivité.

Même si le financement fédéral ne sera pas renouvelé en 2007-2008, notre gouvernement maintiendra les nouvelles dépenses accrues au chapitre des initiatives d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Nouveaux investissements pour le Nouveau-Brunswick, la province de l'investissement

Monsieur le président, des impôts concurrentiels sont un élément clé du pilier de notre plan de prospérité visant à créer un contexte fiscal et commercial compétitif, en plus d'être un engagement clé de notre plate-forme actuelle. Nous avons comme engagement de réduire le fardeau fiscal des particuliers et des entreprises du Nouveau-Brunswick afin de stimuler l'investissement et l'innovation, de créer des emplois et d'accroître la richesse et la prospérité économiques.

L'initiative Cinq en cinq du premier ministre fixe pour le Nouveau-Brunswick l'objectif d'avoir dans cinq ans le fardeau fiscal le plus faible des provinces à l'est de l'Alberta et, au Canada, la plus forte diminution du taux de chômage. Le budget d'aujourd'hui comprend un certain nombre de mesures à l'appui de cet objectif.

Les gens du Nouveau-Brunswick sont actuellement sujets à l'impôt provincial sur le revenu des particuliers le plus bas des provinces à l'est de l'Ontario. Depuis 1999, les particuliers et les familles ont bénéficié d'allégements cumulatifs s'élevant à 774 millions de dollars au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers, y compris 159 millions en économies au cours de la seule année 2006-2007 grâce à des mesures prises par le gouvernement actuel. Les chiffres tiennent compte des mesures prévues dans le budget d'aujourd'hui.

Conformément à l'engagement visant à réduire de 5 % l'impôt sur le revenu des particuliers au cours du mandat actuel, les montants de crédits d'impôts provinciaux sur le revenu et les tranches d'imposition continueront d'être indexés afin d'assurer une protection contre l'inflation, ce qui procurera aux familles et aux particuliers un allégement fiscal additionnel de 16 millions de dollars au cours de cette année seulement.

Monsieur le président, le gouvernement actuel a aussi comme engagement de destiner un allégement accru aux personnes les plus nécessiteuses. Le 1er janvier 2007, nous bonifierons la réduction d'impôt applicable aux faibles revenus afin que les déclarants célibataires ayant un revenu maximal de 13 750 $ et les familles ayant un revenu maximal de 22 000 $ ne paient pas d'impôt provincial sur le revenu des particuliers. La mesure procurera en 2007 un allégement fiscal additionnel de 4,8 millions de dollars. Elle honorera ainsi notre engagement énoncé dans *Visons plus haut. Allons plus loin.*

Compte tenu des initiatives instaurées par le gouvernement actuel, plus de 50 000 personnes au Nouveau-Brunswick seront exonérées de l'impôt provincial sur le revenu des particuliers pour l'année d'imposition 2007, comparativement à 1999 et au régime fiscal du temps.

En raison des mesures prises par le gouvernement actuel, une personne célibataire qui gagne 13 750 $ sera exonérée de l'impôt provincial sur le revenu des particuliers en 2007, ce qui représente une économie fiscale de 625 $ par rapport à ce qu'elle aurait payé en 1999. Une famille à un seul revenu qui gagne 22 000 $ sera exonérée de l'impôt provincial sur le revenu des particuliers en 2007, ce qui représente une économie fiscale de 809 $ par rapport à 1999.

Nous avons aussi réalisé des progrès considérables au chapitre de la réduction des impôts sur le revenu des corporations, Monsieur le président. Des impôts concurrentiels font du Nouveau-Brunswick un endroit plus propice aux investissements commerciaux et à la croissance à long terme et ils contribuent à la diversification économique. En conséquence, la croissance économique se renforce, et l'assiette fiscale s'élargit, permettant ainsi au gouvernement de financer les services publics essentiels dans l'avenir.

Depuis 1999, les allégements cumulatifs au titre de l'impôt sur le revenu des corporations sont estimés à 359 millions de dollars, dont des économies de 88 millions en 2006-2007. Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement actuel a ramené de 6 % à 2 % le taux applicable à la petite entreprise. Nous avons actuellement le taux applicable à la petite entreprise le plus bas du pays, et ce taux sera encore réduit pour passer à 1,5 % le 1er juillet 2006, et à 1 % l'année suivante.

En outre, le plafond d'admissibilité augmentera pour passer à 475 000 $ le 1er juillet 2006, et à 500 000 $ le 1er juillet 2007. Il s'agit du plafond d'admissibilité au taux de la petite entreprise le plus élevé du pays.

Le budget présenté aujourd'hui fait aussi passer le taux d'impôt général sur le revenu des corporations de 13 % à 12 % le 1er janvier 2007, procurant aux entreprises des économies qui s'élèveront à environ 11 millions de dollars en 2007. Depuis que nous sommes au pouvoir, Monsieur le président, nous aurons ramené le taux d'impôt général de 17 % à 12 %, ce qui le placera au troisième rang des taux les plus bas du pays.

Les initiatives en question, conjuguées à d'autres initiatives annoncées dans le budget, contribueront à alléger notre fardeau fiscal global tout en améliorant les possibilités d'emploi au Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, notre gouvernement a annoncé, en décembre dernier, un plan quinquennal de 250 millions de dollars afin d'aider l'industrie forestière à relever les défis que pose actuellement la conjoncture du marché mondial. L'initiative comprend l'engagement d'abolir l'impôt sur le capital des grandes sociétés d'ici à la fin de 2008. Cet impôt sera ramené à 0,25 % en 2006, à 0,2 % en 2007, à 0,1 % en 2008 et sera aboli en 2009. L'initiative procurera aux entreprises du Nouveau-Brunswick des économies de 7,5 millions de dollars au cours de la seule année 2006-2007, et des économies annuelles d'environ 45 millions de dollars une fois l'impôt aboli. Voilà encore une autre mesure que nous prenons pour rendre notre économie plus compétitive.

En vigueur pour les investissements qui seront effectués après le 31 mars 2006, un crédit d'impôt à l'investissement ciblé incitera les compagnies forestières admissibles à investir au Nouveau-Brunswick. Les compagnies forestières auront droit à un remboursement de 50 % au titre de leurs investissements en équipements de fabrication et de transformation, jusqu'à concurrence de 50 % de l'impôt foncier provincial payé pour l'année en question. Le crédit d'impôt s'appliquera aux années d'imposition 2006 et 2007. Au cours des deux années, le programme fournira à l'industrie forestière une aide d'environ 18 millions de dollars, ce qui viendra compléter l'abolition graduelle de la taxe sur le capital des grandes corporations et la réduction du taux général d'imposition sur le revenu des corporations et du taux applicable à la petite entreprise.

Dans le cadre de notre plan d'action pour l'industrie forestière, doté de 250 millions de dollars, les activités sylvicoles sur les terrains boisés privés seront accrues de 11 % en 2006-2007, tandis que les activités sylvicoles sur les terres de la Couronne s'accroîtront aussi, en application d'une augmentation de 25 % sur cinq années.

Monsieur le président, l'industrie minière continue de soutenir des milliers d'emplois dans notre province. C'est pourquoi nous renouvelons pour deux années de plus notre engagement à l'égard de l'initiative d'exploration minière de pointe en y affectant 2,5 millions de dollars.

Le gouvernement actuel maintiendra en 2006-2007 son engagement décisif à l'égard du secteur agricole du Nouveau-Brunswick au moyen d'investissements continus dans le Programme

canadien de stabilisation du revenu agricole, ou PCSRA. Le PCSRA est une initiative fédérale-provinciale axée sur la demande, qui vise à aider les producteurs agricoles à composer avec les fluctuations du revenu agricole.

À la faveur de notre Fonds de développement total, d'une valeur de 5 millions de dollars cette année, nous continuerons d'apporter un soutien à tous nos secteurs des ressources, y compris les pêches, l'agriculture, l'aquaculture, l'exploitation forestière et l'exploitation minière.

En application de notre augmentation du financement au chapitre du tourisme, le budget prévoit aussi une somme de 500 000 $ pour renforcer le marketing touristique sur le marché clé de New York et pour accroître le financement du Pays de la Sagouine et du sentier Fundy.

Choisir l'innovation est un des quatre piliers de notre plan de prospérité. L'innovation est un préalable d'une économie moderne et compétitive et contribuera à la création d'emplois. Nous nous sommes donné pour objectif de joindre, d'ici 2012, les rangs des quatre principales provinces pour ce qui est des dépenses par habitant au titre de la R-D. Nous sommes sur la bonne voie, car les dépenses au titre de la R-D sont passées de 205 $ à 258 $ par habitant depuis 2001. Aujourd'hui, nous avons le plaisir d'annoncer que nous investirons 5 millions de dollars de plus dans le Fonds fiduciaire de l'innovation du Nouveau-Brunswick, ce qui portera notre investissement dans cette initiative importante à 30 millions de dollars.

Monsieur le président, nous favorisons aussi la croissance économique par le truchement de nos trois fonds de développement régional, pour Restigouche-Chaleur, la Péninsule acadienne et la région de la Miramichi. Ces fonds donnent des résultats, soutiennent la croissance d'entreprises soit nouvelles soit existantes et aident à maintenir le taux record de création d'emplois ainsi que la diminution au chapitre de l'aide sociale dans notre province. Le budget que je présente réaffirme notre engagement à l'égard de ces régions ; il prévoit en tout 15 millions de dollars pour les trois fonds, soit 14 millions au compte ordinaire et 1 million en dépenses en capital.

Pendant que nous nous efforçons, en tant que province, d'offrir à nos jeunes la possibilité d'étudier, de travailler, d'innover et de vivre au Nouveau-Brunswick, nous devons aussi nous employer à attirer des personnes instruites d'un peu partout dans le monde. Notre nouveau Secrétariat de l'Immigration et du Rapatriement s'appliquera à attirer des immigrants et immigrantes et à les aider à s'installer au Nouveau-Brunswick ainsi qu'à rapatrier des jeunes du Nouveau-Brunswick pour qu'ils puissent faire carrière dans leur province natale. Le budget investit 500 000 $ de plus dans l'initiative méritoire en question.

Monsieur le président, j'aimerais souligner nos investissements en vue de bâtir l'infrastructure stratégique, qui sont exposés dans notre budget de capital pour 2006-2007. De telles initiatives se fondent sur nos réalisations en matière d'investissements dans les priorités absolues des gens du Nouveau-Brunswick : santé et éducation, création d'emplois grâce à des dépenses en capital accrues au chapitre des routes et des routes rurales, infrastructure stratégique et protection de l'environnement.

Les dépenses en capital brutes augmenteront pour la sixième année de suite, et ce, de 5,8 % par rapport à l'année écoulée, pour passer à 436,7 millions de dollars. Les investissements en éducation pour 2006-2007 augmenteront de 12 millions, ou 26,1 %, pour passer à 58 millions, soit le plus haut taux d'investissement en capital par élève jamais enregistré. Les investissements dans de nouvelles écoles et des travaux de réparation et de remise en état d'écoles existantes viseront les questions de santé et de sécurité et amélioreront la qualité du milieu d'apprentissage pour les élèves et le personnel enseignant.

Monsieur le président, les dépenses en capital pour la santé se chiffreront à 90,8 millions de dollars en 2006-2007, somme qui inclut 13,7 millions pour l'équipement diagnostique et médical, 72,7 millions pour les installations permanentes ainsi que 4,4 millions pour des améliorations des biens immobiliers.

Le budget de capital du ministère des Transports s'élève à 242,8 millions de dollars. L'investissement dans l'infrastructure routière augmentera de 12,3 millions de dollars, ou 5,5 %, par rapport à l'année écoulée. De plus, une somme d'au moins 250 millions sera affectée aux travaux de construction routière sur la route 2, sur le tronçon de la Transcanadienne que construit un promoteur. Monsieur le président, ce sera, pour la construction routière, une année record dans l'histoire du Nouveau-Brunswick. Le budget prévoit des investissements pour les routes 11 et 17, la Transcanadienne et l'amélioration des passages transfrontaliers. En application de l'Initiative de réfection des routes rurales, 42 millions seront investis au cours de la deuxième année de l'engagement de notre gouvernement, d'une valeur de 125 millions sur trois années.

Notre budget de capital constitue un investissement pour aujourd'hui comme pour l'avenir et contribuera à créer et à maintenir des emplois ainsi qu'à améliorer davantage l'accès à nos installations d'infrastructure publiques et leur qualité.

Nouveaux investissements pour le Nouveau-Brunswick, la province du mieux-être

Monsieur le président, notre gouvernement reconnaît que la santé passe par la mobilisation permanente au mieux-être, à la culture et au sport, ainsi que l'activité physique accrue, pour tous les gens du Nouveau-Brunswick, surtout nos enfants. C'est pourquoi l'objectif du mieux-être de l'initiative Cinq en cinq du premier ministre est que le Nouveau-Brunswick connaisse la plus forte augmentation du taux de participation au conditionnement physique du Canada. Davantage de conditionnement et d'activité physiques permettront à notre population de vivre plus longtemps et en meilleure santé et aideront à modérer la demande future de services de santé et de soins aux personnes âgées.

Même si nous mettons davantage l'accent sur le mieux-être, nous continuerons aussi à améliorer notre système de soins de santé et de soins aux personnes âgées.

Aujourd'hui, le budget investit plus que jamais auparavant dans les services de santé et les soins aux personnes âgées, car les dépenses globales augmenteront pour atteindre 2,46 milliards de dollars, soit une augmentation de 136 millions par rapport aux prévisions révisées pour 2005-2006. Par rapport à 1999, l'investissement annuel global dans les services de santé et les soins

aux personnes âgées a augmenté de plus de 1 milliard de dollars, soit une augmentation de plus de 75 %.

Les investissements sont à la hausse, Monsieur le président, et les résultats sont meilleurs. Selon une étude que Statistique Canada a menée en 2005 sur la satisfaction des malades, 90 % des gens du Nouveau-Brunswick se sont dits satisfaits de leur système de soins de santé. Le taux est bien supérieur à la moyenne nationale, qui est de 85,5 %.

Il est clair que la vaste majorité des gens du Nouveau-Brunswick appuient les mesures que nous prenons afin de protéger et d'améliorer notre système de soins de santé en suivant le plan provincial de la santé, *Un avenir en santé*.

Monsieur le président, en 2006-2007, nous continuerons d'investir dans les priorités énoncées dans le plan provincial de la santé.

Notre Plan de recrutement et de maintien des ressources médicales, mis en oeuvre au cours de nos 200 premiers jours au pouvoir, est un plan dont nous pouvons tous être très fiers. Le Nouveau-Brunswick affiche l'un des taux les plus élevés du pays quant à l'accès direct à un médecin de famille, soit 93 %. La province compte actuellement 207 médecins de plus qu'en 1999, et plus de 700 nouveaux membres permanents du personnel infirmier.

Pour ajouter à ces réalisations déjà impressionnantes, nous financerons cette année 27 nouveaux postes de médecin dans notre province et améliorerons ainsi davantage l'accès des gens du Nouveau-Brunswick aux médecins de famille et aux spécialistes.

Monsieur le président, notre gouvernement a comme engagement de donner aux gens du Nouveau-Brunswick un meilleur accès à des services de santé de qualité, y compris aux services chirurgicaux. Au cours de l'année qui commence, nous investirons 4,4 millions de dollars afin

d'améliorer l'accès aux services chirurgicaux. La mesure réduira les délais d'attente pour les interventions chirurgicales.

Cette année, nous procéderons à l'examen opérationnel de 16 blocs opératoires dans le but de cerner les secteurs où nous pouvons accroître les gains d'efficience. Cet examen portera sur les étapes allant du dépistage précédant la chirurgie jusqu'à la période postopératoire.

En outre, nous continuerons de travailler à l'élaboration d'un registre informatisé où tous les malades en attente d'une chirurgie au Nouveau-Brunswick seront inscrits, à partir du moment où ils auront rencontré le chirurgien et que la chirurgie est inscrite dans le système.

Monsieur le président, en 2005-2006, notre gouvernement a investi 2,5 millions de dollars dans l'équipement d'un troisième laboratoire de cathétérisme cardiaque au Centre cardiaque du Nouveau-Brunswick afin de répondre à la demande actuelle et à la demande prévue de telles interventions. Cette année, nous investirons 3,6 millions de dollars de plus dans les services en question afin d'améliorer les soins cardiaques dans l'ensemble de la province.

Le budget prévoit un investissement de 9,8 millions de dollars de plus au titre de l'élément Régime de médicaments sur ordonnance, de 39,6 millions de plus au titre de l'élément Services hospitaliers et de 13,2 millions de plus au titre de l'élément Services d'ambulance.

Grâce au plan provincial de la santé, nous sommes en bonne voie de créer un système de soins de santé axé sur les malades, qui sera viable dans l'avenir. La vision énoncée dans le plan est claire : fournir les soins nécessaires, de la façon pertinente et au moment opportun, par le bon dispensateur, et ce, à un coût abordable pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, notre gouvernement croit que les personnes âgées ont droit à la dignité, au respect et à des soins de qualité. Nous tenons nos personnes âgées en estime. Nous apprécions tout ce qu'elles ont réalisé et contribué pour bâtir notre province.

Très peu après notre arrivée au pouvoir, nous avons modifié la politique honteuse du gouvernement précédent, qui consistait à forcer des personnes âgées à vendre leur maison pour payer les services en foyer de soins et à séparer les couples dans différents établissements de soins aux personnes âgées.

Le budget prévoit une somme record de 335,3 millions de dollars en financement pour les soins de longue durée et les foyers de soins.

En application du budget, Monsieur le président, nous irons plus loin que jamais pour ce qui est de protéger l'actif des personnes âgées, en protégeant non seulement leur résidence et leurs éléments d'actif, mais aussi la valeur de leur maison. À compter du 1er avril 2006, une exemption s'appliquera au produit de la vente de la résidence principale des personnes qui deviennent pensionnaires d'un foyer de soins, d'un foyer de soins spéciaux ou d'une résidence communautaire.

De plus, à compter du 1er janvier 2007, la province prendra en charge des frais liés aux services de santé en foyer de soins. La somme maximale que paieront les pensionnaires sera calculée en fonction d'un montant de 79 $ par jour, ce qui comprend les frais liés au logement et aux repas. Selon les prévisions, la mise en oeuvre de la mesure coûtera 5,2 millions de dollars en 2006-2007.

Le paiement que reçoivent les responsables des foyers de soins spéciaux de niveau 1 augmentera de 6 $ pour passer de 36 $ à 42 $ par jour ; il augmentera de 2 $ le 1er juillet 2006 et de 4 $ de plus le 1er janvier 2007. Le paiement pour les soins de niveau 2 augmentera aussi de 2 $ par jour le 1er juillet 2006, et passera de 68 $ à 70 $.

En outre, Monsieur le président, l'abolition de la clause des droits acquis pour les pensionnaires des foyers de soins spéciaux aura lieu en 2006-2007 plutôt qu'en 2007-2008, comme il avait été annoncé. La mesure permettra d'augmenter le financement versé aux responsables de foyers de soins spéciaux pour les pensionnaires dont l'état de santé a changé au fil du temps et qui nécessitent plus de services. Le budget prévoit aussi 2,1 millions, soit une augmentation de 3,9 %, à l'intention des organismes de soutien à domicile, somme dont la plus grande part sera consacrée aux salaires et aux avantages sociaux.

Le mieux-être est un thème qui est revenu au cours des deux dernières séries de consultations prébudgétaires. En février, nous avons reconnu son importance en créant le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport. J'ai aujourd'hui le plaisir d'annoncer la création d'un Fonds pour le mieux-être communautaire d'une durée de cinq ans et doté de 25 millions de dollars. Ce fonds remplacera le Fonds de partenariat communautaire d'une durée de trois ans et doté de 10 millions de dollars, qui a été annoncé l'année dernière et dont il sera le prolongement. Au moyen du nouveau fonds, la province fournira un soutien financier pour couvrir le coût en capital d'installations nouvelles ou agrandies qui servent aux sports et aux loisirs, de terrains de jeu, de sentiers de randonnée pédestre et d'autres priorités.

Monsieur le président, le budget d'aujourd'hui prévoit aussi des investissements dans la culture se chiffrant à 9,2 millions de dollars, y compris un nouvel investissement de 1 million visant à mettre en oeuvre la Politique du livre ainsi que la deuxième version de la Politique culturelle, que nous avons annoncée dans le discours du trône. Il s'agit de la première année d'une augmentation de 3 millions sur trois années.

Nouveaux investissements pour le Nouveau-Brunswick, la province propre

Monsieur le président, l'initiative Cinq en cinq du premier ministre fixe comme objectif pour notre province d'avoir, au Canada, la plus forte réduction de la pollution de l'air et de l'eau d'ici cinq ans. Notre gouvernement a toujours eu comme priorité de permettre aux gens du Nouveau-Brunswick de bénéficier de l'assainissement de l'air et de l'eau. La création d'un ministère de l'Environnement à vocation unique en vue de coordonner les activités en ce sens était un élément important de notre récente réorganisation gouvernementale. Notre budget de capital comprend des investissements stratégiques dans des initiatives environnementales et rurales.

Notre gouvernement continue de faire des investissements stratégiques en vue de protéger et d'assainir notre environnement. C'est pourquoi le financement au titre du Fonds en fiducie pour l'Environnement sera fixé à 5,6 millions de dollars cette année.

En outre, notre gouvernement croit que l'assainissement de l'environnement passe aussi par le traitement des eaux usées avant de les retourner dans notre écosystème. C'est pourquoi des investissements du genre et d'autres projets d'infrastructures vertes seront financés grâce aux 24 millions de dollars fournis en application de l'entente relative au Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, le budget de 2006-2007 reflète l'engagement que nous avons pris de faire profiter les secteurs constitués et les secteurs non constitués en municipalités de la province de nouveaux investissements en matière d'infrastructure. À la suite de négociations réussies avec Ottawa l'automne dernier, la province a conclu une entente sur le transfert de fonds de la taxe sur l'essence, qui se traduira par un financement, sur cinq années, de 146,1 millions de dollars pour l'infrastructure. La province investira 30 millions sur cinq années, en plus des 116,1 millions en transfert, par le gouvernement fédéral, de fonds de la taxe sur l'essence.

Monsieur le président, 63 % des fonds seront transférés aux municipalités, tandis que 37 % serviront à financer des investissements importants en infrastructure dans les secteurs non constitués en municipalités. Le budget de 2006-2007 prévoit un total de 17,5 millions de dollars : 11 millions pour les municipalités et 6,5 millions pour les secteurs non constitués. Le financement apportera un soutien à des projets d'infrastructure écologiquement viables, entre autres initiatives.

En novembre 2004, le gouvernement a annoncé une nouvelle formule quadriennale de subvention sans condition, qui assure aux municipalités un financement stable, prévisible et croissant pour la période de 2005 à 2008. Pour 2006, la subvention sans condition aux municipalités est fixée à 65,3 millions de dollars, soit une augmentation de 2,5 millions par rapport à 2005. Les 103 municipalités constateront toutes, en 2007 et en 2008, une augmentation de 2 % du montant de leur subvention. Monsieur le président, les municipalités recevront des augmentations du financement se chiffrant à 21 millions de dollars en tout sur quatre années, par rapport au montant de 2004.

La sécurité publique est à la base de notre plan de prospérité et de la réalisation de l'initiative Cinq en cinq du premier ministre. Des collectivités sûres contribuent à bâtir une économie forte, car les gens et les entreprises choisissent de s'installer et de prospérer dans un milieu sûr où ils se sentent en sécurité. Nous adoptons une démarche à deux volets afin de rendre les collectivités plus sûres pour toute la population du Nouveau-Brunswick. Nous améliorerons les services de maintien de l'ordre en octroyant 7 millions de dollars à la GRC pour assurer des services de haute qualité aux collectivités, surtout dans les régions rurales, et pour répondre aux demandes de services spécialisés.

En outre, nous protégerons le public en investissant dans des programmes qui encourageront les personnes qui ont des démêlées avec la justice à s'éloigner du crime et à mener une vie productive au sein de nos collectivités. Nous avons annoncé dans le budget de capital un

investissement initial de 500 000 $ pour entamer la planification du remplacement du Centre de détention de Moncton, qui fait l'objet d'un de nos nombreux investissements au chapitre de l'infrastructure publique stratégique. Une injection de 700 000 $ assurera le placement en milieu sûr et sécuritaire des personnes qui doivent être détenues sous garde et la mise en place des programmes, services et interventions nécessaires de réadaptation et d'intégration afin de bâtir une infrastructure communautaire solide et de réduire la criminalité.

Nouveaux investissements pour le Nouveau-Brunswick, la province de l'inclusion

Monsieur le président, notre gouvernement insiste toujours sur la création d'une plus grande prospérité pour tous les gens du Nouveau-Brunswick, peu importe la région de la province où ils vivent ou leurs conditions de vie. Que ce soit à la faveur de réductions d'impôts pour les personnes à faible revenu ou d'une aide pour payer l'essence et le mazout de chauffage domestique, le gouvernement actuel aide les personnes nécessiteuses.

Le cinquième objectif de l'initiative Cinq en cinq du premier ministre est que le Nouveau-Brunswick affiche, au Canada, la plus forte réduction du taux de pauvreté. L'objectif sera réalisé en partenariat avec tous les paliers de gouvernement travaillant sur un thème commun : créer de plus vastes possibilités d'apprentissage et d'emploi.

Monsieur le président, nous avons entendu très clairement les préoccupations que les gens du Nouveau-Brunswick ont exprimées au cours des derniers mois quant aux augmentations des tarifs de l'énergie envisagées par Énergie NB. Même si nous convenons que la clientèle devrait payer les frais des services, les gens et les entreprises du Nouveau-Brunswick se trouveront devant une augmentation importante des tarifs. Au moyen du budget d'aujourd'hui, nous avons l'intention d'aider notre population et nos entreprises à faire face aux conséquences des augmentations proposées des tarifs. Nous annonçons aujourd'hui un allégement important des frais de l'énergie, qui sera avantageux pour toute la population du Nouveau-Brunswick.

Le premier volet de notre allégement des frais de l'énergie limitera à 8 % les augmentations des tarifs d'énergie au cours de l'année qui commence, peu importe la catégorie de consommateurs. À titre de comparaison, la moyenne des augmentations des tarifs proposées était de 11,4 %. La mesure procurera aux gens du Nouveau-Brunswick des économies estimées à 46 millions de dollars en 2006-2007, par rapport aux hausses de tarifs proposées. Nous avons aussi chargé le groupe de compagnies d'Énergie NB de trouver d'autres moyens de rentabiliser ses activités afin de protéger les consommateurs et consommatrices contre d'autres augmentations des tarifs dans l'avenir.

Le deuxième volet de nos mesures d'allégement des frais de l'énergie procure un avantage additionnel à la clientèle résidentielle. À compter du 1er juillet 2006, la part provinciale de la taxe de vente harmonisée sur les frais de l'énergie domestique sera remboursée. Le remboursement sera applicable à tous les types d'énergie domestique, y compris le mazout, l'électricité, le gaz naturel, le propane, le bois et le kérosène. Le remboursement devrait faire économiser 45 millions de dollars à la population du Nouveau-Brunswick en 2006-2007, et les économies sur une année entière seront de 55 millions de dollars, selon les prévisions.

La création, l'automne dernier, de l'Agence de l'efficacité et de la conservation énergétiques a constitué un jalon important en vue de fournir aux consommateurs et consommatrices, aux propriétaires occupants et aux entreprises l'information et l'aide financière et technique qui les aideront à réduire leur consommation d'énergie. Le budget prévoit 11,9 millions de dollars pour l'initiative, y compris 8 millions consacrés aux programmes et au fonctionnement de l'agence, 3,4 millions consacrés aux prêts et avances au titre des projets de conservation d'énergie à domicile ainsi qu'un autre montant de 500 000 $ consacré aux remboursements de la TVH pour les projets d'amélioration énergétique du domicile.

De plus, le budget du ministère des Services familiaux et communautaires prévoit une somme de 4,8 millions de dollars pour une nouvelle initiative menée de concert avec l'agence et le gouvernement fédéral en vue de fournir des subventions aux ménages à faible revenu afin de contribuer à l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur domicile.

Depuis le premier jour, notre gouvernement a comme objectif d'aider les personnes qui ont le plus besoin d'aide. Le budget annonce un financement accru de 2 % au titre des tarifs de l'aide sociale et de 2 % pour les organismes communautaires du secteur bénévole. Il inclut aussi 1,7 million de dollars en tout pour aider à payer l'essence et le mazout domestique, ainsi qu'un investissement de 1,9 million au titre du Service des ordonnances de soutien familial.

Ensemble, les mesures prévues dans le budget procureront aux gens et aux entreprises du Nouveau-Brunswick des économies estimées à plus de 100 millions de dollars en 2006-2007. Monsieur le président, nous avons clairement entendu les préoccupations qu'ont exprimées les gens du Nouveau-Brunswick à propos des hausses proposées des tarifs de l'énergie et nous sommes passés à l'action.

Monsieur le président, cette année sera aussi caractérisée par d'importants investissements continus se chiffrant à 3,1 millions de dollars dans les domaines du plan d'action intitulé *Un monde meilleur pour les femmes* et du Plan d'action sur l'écart salarial. Le gouvernement actuel a pour engagement de réduire la violence contre les femmes et leurs enfants ainsi que de réduire l'écart salarial. Un certain nombre d'initiatives importantes seront mises en oeuvre au cours de l'année qui commence.

Si nous travaillons tous en partenariat — gouvernements, bénévoles, gens ordinaires du Nouveau-Brunswick et organismes sociaux —, nous atteindrons l'objectif du premier ministre qui consiste à faire de notre province la province de l'inclusion.

Nouveaux rapports avec le gouvernement fédéral

Monsieur le président, notre gouvernement se réjouit du nouveau partenariat dynamique et de l'esprit de coopération que nous avons créés avec le gouvernement fédéral actuel.

Nous sommes heureux d'avoir le nouveau gouvernement fédéral comme partenaire en vue du progrès et nous avons hâte de travailler ensemble au nom des gens de la province. Monsieur le président, je crois que nos deux gouvernements peuvent accomplir de belles réalisations pour le Nouveau-Brunswick et que nous le ferons.

De fait, nous avons déjà commencé à faire de grandes réalisations. Au cours des dernières semaines, notre nouveau partenariat a donné lieu à des succès importants pour notre province.

Pas plus tard que vendredi dernier, le premier ministre fédéral s'est joint au premier ministre Lord afin d'annoncer une entente historique d'une valeur de 400 millions de dollars visant l'amélioration et la réfection du réseau routier du Nouveau-Brunswick au cours des 10 prochaines années. De plus, ils ont annoncé un cofinancement de 8,5 millions pour la première étape du projet d'assainissement du havre de Saint John ainsi qu'un financement tripartite de 13 millions pour la construction d'un nouveau stade de 10 000 places en vue d'aider la ville de Moncton, qui soumettra sa candidature en vue d'accueillir les Championnats du monde junior d'athlétisme.

Monsieur le président, le nouvel esprit de coopération avec le gouvernement fédéral ne se terminera pas avec les annonces mentionnées. Nous prévoyons que l'affectation d'autres fonds pour un certain nombre de domaines prioritaires sera annoncée prochainement.

Nous sommes ravis que le nouveau gouvernement fédéral se soit engagé à coopérer avec les provinces pour enfin corriger le déséquilibre fiscal. D'énormes inégalités fiscales existent entre les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi qu'entre les gouvernements provinciaux. Nous sommes favorables au renforcement des ententes fiscales qui réduiront ces inégalités et qui aideront à renforcer la fédération.

Maintenant que nous avons un partenaire fort et convaincu à Ottawa, nous sommes confiants de pouvoir viser encore plus haut et aller encore plus loin qu'auparavant.

Conclusion

Monsieur le président, voici un budget qui prévoit de nouveaux investissements pour les gens. Voici un budget qui se fonde sur ce que nous avons déjà mis en place et qui prévoit des investissements dans de nouvelles initiatives importantes en vue de créer une plus grande prospérité et de favoriser le développement social grâce à un gouvernement plus efficace pour tous. Les ministres fourniront de plus amples détails durant l'étude des prévisions budgétaires de leurs ministères.

Nous avons écouté les gens du Nouveau-Brunswick lorsqu'ils nous ont fait part de leurs priorités. Nous investissons des sommes importantes dans les services de santé et les soins aux personnes âgées, l'éducation et les enfants. Nous avons plus de médecins, de personnel infirmier et de personnel enseignant que jamais. Nous investissons pour les gens, dans la création d'emplois et dans l'infrastructure stratégique. Nous faisons des investissements pour réduire les impôts, aider les personnes nécessiteuses et procurer un allégement des frais de l'énergie.

Le budget de 2006-2007 appuie notre vision du Nouveau-Brunswick, se fonde sur nos résultats et nos politiques, poursuit la mise en oeuvre de nos engagements, maintient une gestion financière prudente et soutenue, donne le départ pour la réalisation de la nouvelle initiative Cinq en cinq du premier ministre et prévoit de nouveaux investissements pour les gens.

Comme le premier ministre l'a dit dans son discours sur l'état de la province, de nouvelles possibilités importantes s'ouvrent à nous. Nous continuerons de produire des résultats pour la population.

Merci, Monsieur le président.

Annexe : Résumé budgétaire

ÉTAT COMPARATIF DE L'EXCÉDENT OU DU DÉFICIT

Milliers

$

COMPTES BUDGÉTAIRES	Année se terminant le 31 mars 2006 Prévisions	2006 Révisées	2007 Prévisions
Compte ordinaire :			
Recettes	5 738 395	5 878 383	5 882 645
Dépenses	5 588 880	5 727 787	5 798 433
Excédent (Déficit)	149 515	150 596	84 212
Compte de capital :			
Recettes	41 284	31 445	28 256
Dépenses	423 827	412 697	436 664
Excédent (Déficit)	(382 543)	(381 252)	(408 408)
Compte à but spécial :			
Recettes	45 375	49 037	52 289
Dépenses	46 080	50 458	55 533
Excédent (Déficit)	(705)	(1 421)	(3 244)
Organismes de services spéciaux (net) :			
Recettes	57 260	64 894	65 403
Dépenses	46 538	45 948	54 654
Excédent (Déficit)	10 722	18 946	10 749
Gains du fonds d'amortissement	227 000	226 500	229 700
Recettes consolidées brutes	6 109 314	6 250 259	6 258 292
Moins : Recettes en capital liées aux immobilisations corporelles	(37 983)	(26 972)	(27 590)
Recettes d'exploitation	6 071 331	6 223 287	6 230 702
Dépenses consolidées brutes	6 105 325	6 236 890	6 345 284
Plus : Charge d'amortissement	211 564	198 437	209 123
Moins : Investissement dans les immobilisations corporelles	(344 438)	(328 858)	(345 928)
Charges d'exploitation	5 972 451	6 106 469	6 208 479
Excédent (Déficit)	98 880	116 818	22 224

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

RECETTES D'EXPLOITATION
2006-2007
Milliers
$

MINISTÈRE	COMPTE ORDINAIRE	COMPTE DE CAPITAL	COMPTE À BUT SPÉCIAL	ORGANISME DE SERVICE SPÉCIAL NET	REDRESSMENT DES RECETTES EN CAPITAL*	TOTAL
Agriculture, Pêches et Aquaculture	3 942	0	0	0	0	3 942
Entreprises Nouveau-Brunswick	15 295	20	0	0	0	15 315
Éducation	20 018	0	10 655	0	0	30 673
Énergie	349	0	0	0	0	349
Agence de l'efficacité et de la conservation énergétiques du Nouveau-Brunswick	100	0	0	0	0	100
Environnement	4 841	0	5 187	0	0	10 028
Services familiaux et communautaires	63 480	175	12 737	0	0	76 392
Finances	5 153 059	0	56	0	0	5 153 115
Santé	24 106	671	1 335	0	(345)	25 767
Justice et Consommation	46 504	0	449	0	0	46 953
Assemblée législative	442	0	0	0	0	442
Gouvernements locaux	39	0	0	0	0	39
Ressources naturelles	79 599	40	2 502	0	0	82 141
Cabinet du procureur général	125	0	0	0	0	125
Bureau du contrôleur	150	0	0	0	0	150
Autres organismes	233 696	0	0	0	0	233 696
Éducation postsecondaire et Formation	121 904	0	9 362	27 270	0	158 536
Sécurité publique	103 687	0	6 884	5 541	0	116 113
Société de développement régional	2 015	0	0	31 177		33 192
Approvisionnement et Services	834	5	1 055	0	0	1 894
Tourisme et Parcs	3 281	0	55	915	0	4 251
Transports	5 180	27 345	0	500	(27 245)	5 780
Mieux-être, Culture et Sport	0	0	2 012	0	0	2 012
TOTAL	5 882 645	28 256	52 289	65 403	(27 590)	6 001 002
Gains du fonds d'amortissement						229 700
Recettes d'exploitation						**6 230 702**

*Recettes en capital liées aux immobilisations corporelles.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

CHARGES D'EXPLOITATION
2006-2007
Milliers
5

MINISTÈRE	COMPTE ORDINAIRE	CAPITAL DÉPENSES	COMPTE À BUT SPÉCIAL	ORGANISME DE SERVICE SPÉCIAL NET	CHARGE D'AMORTISSEMENT	TOTAL
Agriculture, Pêches et Aquaculture	32 081	400	0	0	0	32 481
Entreprises Nouveau-Brunswick	37 116	0	0	0	0	37 116
Éducation	829 550	0	10 655	0	971	841 176
Énergie	1 975	0	0	0	0	1 975
Agence de l'efficacité et de la conservation énergétiques du Nouveau-Brunswick	8 031	0	0	0	0	8 031
Environnement	14 801	400	5 600	0	44	20 845
Bureau du Conseil exécutif	7 106	0	0	0	0	7 106
Services familiaux et communautaires	789 113	0	14 500	0	1 113	804 726
Finances	12 326	0	56	0	0	12 382
Gouvernement général	458 266	0	0	0	0	458 266
Santé	1 897 517	0	1 335	0	53 060	1 951 912
Affaires intergouvernementales	3 035	0	0	0	0	3 035
Justice et Consommation	34 435	0	449	0	0	34 884
Assemblée législative	18 015	0	0	0	0	18 015
Gouvernements locaux	110 365	125	0	0	38	110 528
Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes	147 542	0	0	0	0	147 542
Ressources naturelles	96 917	0	2 626	0	185	99 728
Cabinet du procureur général	13 607	0	0	0	0	13 607
Bureau du contrôleur	4 899	0	0	0	0	4 899
Bureau des ressources humaines	5 675	0	0	0	0	5 675
Cabinet du premier ministre	1 169	0	0	0	0	1 169
Éducation postsecondaire et Formation	256 359	0	9 361	27 270	0	292 990
Sécurité publique	105 982	0	7 320	6 005	0	119 307
Société de développement régional	38 505	15 400	0	32 673	0	86 578
Service de la dette publique	575 143	0	0	0	0	575 143
Approvisionnement et Services	97 507	12 111	1 613	0	36 940	148 171
Tourisme et Parcs	26 687	1 200	55	1 186	1 207	30 335
Transports	158 630	61 100	0	(12 480)	115 565	322 815
Mieux-être, Culture et Sport	16 079	0	1 963	0	0	18 042
TOTAL	5 798 433	90 736	55 533	54 654	209 123	
Charges d'exploitation						**6 208 479**

ÉTAT COMPARATIF DES RECETTES BRUTES PRÉVUES SELON LA PROVENANCE

2006-2007

Milliers

$

PROVENANCE INTERNE	Année se terminant le 31 mars 2006 Prévisions	2006 Révisées	2007 Prévisions
Taxes et impôts			
Impôt sur le revenu des particuliers	1 021 000	1 060 000	1 104 700
Impôt sur le revenu des corporations	154 200	150 300	178 400
Taxe sur les minéraux métalliques	2 200	8 000	8 000
Impôt foncier provincial	337 000	346 000	353 200
Taxe de vente harmonisée	827 600	837 900	814 300
Taxe sur l'essence et les carburants	236 000	234 000	236 300
Taxe sur le tabac	99 000	93 000	93 000
Taxe sur le pari mutuel	80	65	65
Taxe sur les primes d'assurance	38 350	40 150	41 200
Taxe sur le transfert de biens réels	5 200	5 500	6 000
Taxe sur le capital des grandes corporations	41 300	36 300	33 900
Taxe sur le capital des corporations financières	10 000	10 000	10 000
Total partiel : taxes et impôts	2 771 930	2 821 215	2 879 065
Produits de placements	155 528	252 943	118 808
Licences et permis	102 664	102 560	103 486
Vente de biens et services	215 181	208 124	209 237
Redevances	67 961	65 670	67 276
Recettes des loteries	122 925	110 125	110 125
Amendes et intérêts de pénalités	1 737	1 437	1 486
Recettes diverses	15 521	15 797	14 670
TOTAL : RECETTES DE PROVENANCE INTERNE	3 453 446	3 577 870	3 504 153
Subventions inconditionnelles – Canada			
Paiements de péréquation	1 348 000	1 348 000	1 432 200
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	0	1 000	0
Transfert visant la réforme des soins de santé	0	5	0
Transfert canadien en matière de santé	483 400	488 000	490 200
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	204 300	207 100	211 600
Autres	1 900	1 900	1 900
Total partiel : subventions inconditionnelles – Canada	2 037 600	2 046 005	2 135 900
Subventions conditionnelles – Canada	247 349	254 509	242 592
TOTAL : SUBVENTIONS DU CANADA	2 284 949	2 300 514	2 378 492
TOTAL : RECETTES BRUTES AU COMPTE ORDINAIRE	5 738 395	5 878 383	5 882 645

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES ÉQUILIBRÉS
Millions
$

	Année se terminant le 31 mars		
	2005 Réelles	**2006 Révisées**	**2007 Prévisions**
Recettes d'exploitation	5 959,8	6 223,3	6 230,7
Ajouter : changements requis en vertu de la loi	0,0	(3,7)	1,7
Recettes après rectification	5 959,8	6 219,6	6 232,4
Charges d'exploitation	5 717,6	6 106,5	6 208,5
Excédent (déficit) ajusté pour l'année	242,2	113,1	23,9
Différence cumulative - début de l'année	0,0	242,2	355,3
Différence cumulative - fin de l'année	242,2	355,3	379,2

Selon la *Loi sur la responsabilité financière et le budget équilibré,* qui est proposée.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

DETTE NETTE
Millions
$

	Année se terminant le 31 mars	
	2000	**2007 Prévisions**
Dette Nette	7 048,9	6 909,6
Diminution de la dette nette 1999-2000 à 2006-2007 :		139,3

FONDS POUR L'AMÉLIORATION DES ROUTES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Milliers

$

	Année se terminant le 31 mars		
	2006 Prévisions	**2006 Révisées**	**2007 Prévisions**
Recettes			
Taxe sur l'essence et les carburants	236 000	234 000	236 300
Dépenses			
Ministère des Transports			
Compte de capital	235 080	223 490	235 830
Compte ordinaire	153 600	164 938	158 580
Total des dépenses	388 680	388 428	394 410
Dépenses nettes	152 680	154 428	158 110
Provenance des fonds pour les dépenses nettes			
Recettes en capital du fédéral	36 194	26 357	27 245
Contribution provinciale provenant du Fonds consolidé	116 486	128 071	130 865
TOTAL	152 680	154 428	158 110

Les recettes et les dépenses relatives au Fonds pour l'amélioration des routes du Nouveau-Brunswick sont incluses dans le compte ordinaire et le compte de capital du plan budgétaire.

Les dépenses au compte de capital liées à l'Agence de gestion des véhicules sont exclues du total des dépenses ci-dessus.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.